

LE RÉVEIL LYONNAIS

JOURNAL QUOTIDIEN REPUBLICAIN RADICAL INDEPENDANT

ABONNEMENTS			
	Trois mois	Six mois	Un an
LYON, RHÔNE, LOIRE, AIN, ISÈRE, SAÔNE-ET-LOIRE.	5	10	18
HORS DE CES DÉPARTEMENTS.....	8	16	30
ÉTRANGER (Union postale).....	12	24	48

On s'abonne sans frais dans tous les bureaux de poste

ADMINISTRATION & RÉDACTION

LYON — 8, RUE DES MARRONNIERS, 8 — LYON

ADRESSER TOUTES LES CORRESPONDANCES ET LES ABONNEMENTS

A. N. Tony LOUP, Directeur-Administrateur

ANNONCES

Les Annonces et Réclames sont reçues exclusivement
A Lyon, chez M. Victor FOURNIER, 14, rue Comfart
A Paris, chez M. AUDBOURG et C^{ie}, 10, place de la Bourse
BUREAUX DE VENTE : 14, RUE QUATRE-CHAPEAUX

Élection législative du 18 décembre

CANDIDAT DU COMITÉ ÉLECTORAL

Républicains radicaux socialistes
de la 3^e Circonscription

Élu en Réunion publique

ALPHONSE HUMBERT

LE TERRAIN ÉLECTORAL

Nous parlions hier de conciliation; les meneurs du Comité central frémissent de colère. Nous disions encore: conciliation, et nous le disons, mais avec la conviction d'être entendus. La colère de quelques uns est le prélude d'une défaite; on n'a point cet accent amer quand on est certain de la victoire. Le malheur c'est que la réaction compte les coups, qu'elle s'amuse de ces luttes au sein du grand parti, de ces rivalités mesquines qui diminuent la noble cause que nous défendons. On ne veut pas faire la part du diable. On ne lit que ce qui est écrit, sans se douter que la fièvre électorale fait que la main, trop souvent, trahit la pensée.

Les meneurs du Comité central menacent; c'est n'est ni noble ni habile, en tous cas, c'est peu dangereux. Ecrire des portraits, les portraits des hommes qui sont à la tête de la démocratie radicale, est une idée excellente: nos amis ne pourront que gagner à être connus; tous ceux dont on écrirait les portraits n'en pourraient peut-être pas dire autant. Maintenant cet exercice, en temps d'élections, serait un divertissement agréable, il rendrait à la littérature la place qui lui est due, car nous nous imaginons qu'on aurait la dignité de n'être ni lâche, ni hypocrite, et qu'on se contenterait d'être plaçant.

C'est trop nous arrêter à la photographie électorale: des discussions plus sérieuses réclament notre temps. La démocratie a tout à perdre dans ces escarmouches maladroites où les plus habiles finissent tôt ou tard par tirer sur leur propre troupe. Faire de l'esprit est beau, faire de la politique est mieux.

Si nous nous reportons à l'élection de Bonnet-Duverdier, nous constatons un assez grand nombre d'abstentions. Bonnet-Duverdier avait obtenu cinq mille voix; ces cinq mille voix doivent se retrouver; elles se retrouveront.

Les électeurs, qui, lors du premier tour ont déserté le scrutin n'ont point fait par mollesse, mais par calcul: ils n'ont pas voulu donner leur vote à un candidat qui n'était ni ouvrier, ni local.

La candidature ouvrière et locale avait toutes nos sympathies. Avant que les comités n'aient commencé leurs travaux, nous avions indiqué comme un excellent terrain cette candidature; nous n'avons engagé personne. Nous conseillons les électeurs et n'avons point la prétention de les diriger; la souveraineté du peuple est notre souci. Les citoyens de la Guillotière se sont groupés, concertés. Ils ont cru que le moment de lancer une candidature locale ouvrière n'était point propice; ils ont acclamé Humbert. Ils ont agi sagement: ne pouvant faire l'union sur le nom d'un candidat ouvrier, ils ont choisi un candidat socialiste.

Les déflections ne sont pas excusables; si le présent ne répond pas aux aspirations de tous les électeurs radicaux, il prépare au moins un excellent terrain pour l'avenir. Qu'on songe aux conséquences d'une victoire opportuniste: ce serait pour longtemps, non Lyon rendra à Lyon, mais Lyon livré à un modérantisme qui confinerait à la réac-

tion. Ce serait un recul prodigieux; allons donc! les faubourgs ne font pas de ces sauts en arrière! Certes, le Comité central arbore une cocarde radicale; mais il donne à la Guillotière tout ce qu'il peut donner — à moins qu'il ne donne davantage. Qu'une élection nouvelle surgisse sur un autre point de la ville; son programme ne sera plus le même.

Il a autant de programmes que de quartiers. C'est du reste, à cette tactique qu'il doit son renom. Mais nous sommes loin du Seize-Mai et de l'Empire; M. Ducros n'est plus proconsul et c'est contraire à la bonne foi politique d'avoir autant d'opinions qu'il y a d'arrondissements.

Pour toutes les élections nous n'avons qu'un drapeau et qu'un programme; le programme des revendications populaires.

Il représente le minimum des désirs du peuple; il est le résultat de ses besoins étudiés, de ses souffrances comprises, il est enfin le programme du socialisme. Humbert disparaît dans la lutte qui s'annonce si vive; il disparaît comme homme; il ne reste que le porte drapeau d'un parti.

Tous ceux qui ont blâmé le rôle équivoque du Comité central, tous ceux qui ont préféré Bonnet-Duverdier au docteur Crestin, tous ceux qui, convaincus que la grandeur de la démocratie dépend de l'union de tous les démocrates devront se retrouver le 18 décembre aussi nombreux et aussi disciplinés.

Les divisions du parti radical sont le fait d'un malentendu. On a le tort de voir des noms, où il ne faudrait chercher que des principes. Quand l'opportunisme envahissait et ses tentatives jusqu'au ministère, jusqu'à la présidence de la République, il y a un danger pour la démocratie radicale. C'est aux républicains sincères, aux citoyens convaincus, aux patriotes ardents, à faire appel à leur civisme. La Guillotière, en nommant Humbert, candidat radical, assure pour l'avenir le succès de la candidature ouvrière et locale.

Et pour exprimer ces vérités, il n'est pas besoin d'être illustre ni de connaître du grec autant qu'homme de France il suffit d'être républicain et d'avoir du bon sens.

Georges LETELLIER.

DÉPÊCHES DE NUIT

Fil télégraphique spécial

NOUVELLES PARLEMENTAIRES

Paris, 6 décembre.

La proposition Jules Roche
L'extrême-gauche a continué, aujourd'hui, la discussion de la proposition de M. Jules Roche sur la séparation de l'Église et de l'État et sur la sécularisation des biens du clergé. Le débat s'est engagé entre les partisans du principe d'autorité et les défenseurs du principe du laisser-faire. Aucune décision n'a été prise.

Le groupe centre gauche
Des convocations vont être adressées à tous les membres de la gauche, pour obtenir leur adhésion au groupe Franck Chauveau-Ribot.

Le groupe Chesneau
On assure que le groupe-Chesneau a réuni dix adhésions nouvelles.

M. Jules Simon et les crédits tunisiens

Le National dit que M. Jules Simon renonce à combattre les crédits supplémentaires pour l'expédition tunisienne, à la suite de l'amendement de M. Fresneau, demandant une réduction de 25,000 fr. sur les crédits proposés.

Commission des chemins de fer
La commission des chemins de fer a nommé pour son président M. Tirard; vice-présidents MM. Mangon et Hervé; secrétaires MM. Baihaut et Sarrien.

Réunion de l'Union républicaine
La réunion du groupe de l'union républicaine a eu lieu hier au soir. Il y avait 55 adhérents.

Samedi, elle se constituera et communiquera la liste de ses membres. Elle se réunira fréquemment. Il n'y aura pas de bureau permanent. Chaque séance on procédera à l'élection du président et des secrétaires.

On soutiendra d'une manière générale la politique du cabinet.

Les bureaux du Sénat.
On été élus présidents des bureaux MM. Gauthier de Rumilly, Lelièvre, Rampont-Lechin, Lacombe, Léon de Mailleville, Corbon, Ribière, Adam, Dumensil.

Commission du Deux-Décembre
Ont été élus: MM. Brun, Bozérian, Nuguet, Lenoël, Schérer, Barne, Pelletan, Lagache, Massé.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Avant la Séance

La séance a été courte et insignifiante (ouverture à trois heures, présidence Brisson).

On procède à l'adoption du procès-verbal et de divers projets d'intérêt local.

La discussion de l'élection Codet, dans la Haute-Vienne jette une note gaie, car le bureau demande l'invalidation et M. Codet appuie chaleureusement les conclusions du bureau qui sont adoptées non moins chaleureusement.

Une autre scène non moins gaie: M. Langlois qui, hier, réclamait une séance pour le dépôt de son rapport, déclare qu'il n'est pas en mesure de le donner, pourquoi réunir ses collègues, alors?

Le ministre des finances dit qu'un désaccord existe entre la commission et le ministère sur la question de la comptabilité. Il s'agit de savoir si le ministre de la guerre à la faculté du report pour les crédits extraordinaires de son département.

La question est délicate et sujette à la controverse, mais il espère un accord facile.

Judi, à 1 heure, il y aura réunion dans les bureaux.

M. Lorois demande la discussion du traité de commerce franco-italien pour samedi; le rapport ayant seulement été distribué aujourd'hui.

M. Berlet demande la discussion du projet pour jeudi. Cette date a été adoptée.

Judi, à 2 heures, il y aura séance. La séance est levée à 3 heures 30.

M. Brisson est sorti le premier de la salle des séances, paraissant très dépité de la désinvolture parlementaire de M. Langlois.

SÉNAT

Séance du 6 décembre.

PRÉSIDENCE DE M. LE ROYER

La séance est ouverte à trois heures. Le procès-verbal est adopté sans discussion.

Après l'adoption de plusieurs projets de loi d'intérêt local, le Sénat s'ajourne à jeudi.

La séance est levée à 3 heures 20.

LES JOURNAUX

Paris, 6 décembre.

Le Soleil, parlant de l'élection de M. Lefèvre, à Paris, se dit effrayé des concessions que le candidat a dû faire à l'esprit de désordre et de bouleversement.

La République française demande à quoi servirait de présenter à la Chambre des projets que le Sénat actuel rejeterait sûrement. Tant que le Parlement n'aura pas statué sur la révision et fait choix d'un centre politique, il serait puéril de proposer au Sénat de réformer telle ou telle loi ou de refondre telle ou telle institution.

Le Journal des Débats insiste sur la nécessité de limiter la révision.

Le Parlement déclare que toute politique conservatrice qui ne sera pas républicaine sera impuissante.

Les tendances paraissent continuer à être bonnes, quoique la faiblesse des rentes occasionne quelque hésitation.

Un article du Journal des Débats démontre que le renchérissement des reports est occasionné par les excès de la spéculation et non par l'élevation de l'escompte, qui en est l'effet et non la cause. Le même journal défend le ministre des finances contre le reproche de n'avoir pas employé les fonds disponibles du Trésor en reports sur les rentes; il dit qu'une hausse ainsi obtenue ne paraît pas solide.

La Paix estime que les élections législatives prouvent la faiblesse des anciens partis.

L'Union républicaine félicite les socialistes de leur bonne foi.

La Justice dit que les validations doivent être impartiales.

L'Intransigeant dit que Gambetta se fait illusion s'il espère faire un coup d'État.

Le Gaulois estime que la création du ministère des beaux-arts était inutile.

Le Napoléon témoigne au sujet de voir le ministère composé de si grands hommes.

LA PRESSE PARISIENNE

ET L'ÉLECTION DE LYON

Paris, 6 décembre.

Extrait de la Justice:

La logique n'est pas, on le sait, ce qui préoccupe beaucoup les opportunistes. Ils se flattent même volontiers d'en faire peu de cas. Voici, par exemple, qu'ils viennent de s'apercevoir que nous avons été battus dans les élections lyonnaises, sur le nom de notre ami Alphonse Humbert.

Le candidat du Comité radical socialiste arrive en tête de la liste avec plus de cinq cents voix de majorité sur le candidat du Comité central. Conclusions: c'est le candidat du Comité central qui triomphe et c'est le candidat du Comité radical socialiste qui est battu. Ce n'est pas la précision comme dirait M. Sorey, raisonneur suivant les règles établies par Aristote. Mais ce philosophe ancien n'avait pas prévu les nécessités de la « politique scientifique » moderne. Il était moins avancé, sous ce rapport, que les rédacteurs du Temps et du Télégraphe.

En réalité, malgré les calomnies répandues à profusion contre Alphonse Humbert — calomnies auxquelles le candidat radical, son comité et ses amis ont à peine eu le temps de répondre — M. Lagrange, après avoir dit dimanche que le docteur Crestin, le 4 septembre, il est vrai qu'Alphonse Humbert n'est pas élu au premier tour, mais M. Bonnet-Duverdier s'était également trouvé en ballottage le 21 août et il a été élu quinze jours plus tard.

Il en sera de même, nous n'en doutons pas, pour Alphonse Humbert. Il y a eu dimanche environ mille votants de moins que le 4 septembre. Cela tient sans doute à ce que l'issue de la lutte ne paraissant pas douteuse, beaucoup d'électeurs n'ont pas cru fort utile à propos de voter sans inconvénient s'en tenir à aller voter.

On voit maintenant que nous avions raison de les mettre en garde contre une tendance aussi fâcheuse. Les procédés dont se sert le Comité central leur imposent une vigilance dont il serait dangereux de se déprendre à aucun prix: que les électeurs de Lyon se laissent tromper par des candidats qui se disent radicaux et acceptent un programme démocratique, uniquement pour donner le change sur leur dévouement à la politique ministérielle.

Le seul candidat radical et socialiste dans la troisième circonscription du Rhône est Alphonse Humbert, devant lequel ses concurrents n'hésiteraient pas à se retirer s'ils avaient souci, comme ils le prétendent, d'assurer le succès du parti démocratique.

Nous engageons donc ardemment les électeurs radicaux à se méfier de toute candidature dangereuse et à voter en masse le 4 décembre pour notre ami Alphonse Humbert.

Le Paris annonce que M. Grévy, d'accord avec le général Campon, a décidé que les saint-cyriens incorporés dans les régiments à la suite d'une manifestation politique, rentreront à l'école.

Le même journal dit que rien n'a été décidé au sujet des titulaires aux ambassades vacantes.

REFUS DE M. FLOQUET
M. Floquet refuse les fonctions de membre du conseil de perfectionnement du conservatoire des Arts et Métiers.

LES SAINT-CYRIENS
Le Paris annonce que M. Grévy, d'accord avec le général Campon, a décidé que les saint-cyriens incorporés dans les régiments à la suite d'une manifestation politique, rentreront à l'école.

LES OPÉRATIONS
Paris, 6 décembre 1881.

M. Roustan est arrivé à Paris. Mustapha-Ben-Ismaïl en part dans la soirée retournant en Tunisie.

Le général Saussier est toujours à Gafsa; il communique avec la colonne Logerot, qui est à Gabès.

Les garnisons de Gabès et de Gafsa seront renforcées; des colonnes volantes manœuvreront les insurgés au-delà des chotts, les empêchant ainsi de revenir dans les terres cultivables jusqu'à ce qu'ils aient fait leur soumission.

LES OPÉRATIONS MILITAIRES
Tunis, 6 décembre.

Le Temps reçoit de Saïda la dépêche suivante:

« Un officier supérieur, questionné sur l'état actuel des opérations militaires, a résumé la situation en disant: « Nous tournons dans un cercle vicieux et nous ne voyons pas d'issue. » Il apparaît donc de plus en plus le qui-vive sur lequel l'appréhension de nouvelles incursions des dissidents oblige nos troupes à se tenir, dans le Tell et sur les hauts plateaux, menace d'avoir une durée indéfinie. »

Tentative d'Assassinat
Tunis, 6 décembre.

Un coup de feu a été tiré près de l'hôpital de la Goulette sur un vétérinaire, M. Bernard.

L'Arabe, soupçonné d'être l'auteur de cet attentat, a été arrêté. Une enquête est ouverte.

ÉTRANGER

ITALIE

Le Budget des Affaires étrangères
Rome, 6 décembre.

A la Chambre, M. Darniani, rapporteur de la commission chargée des affaires étrangères, termine ainsi son rapport:

« Deux grands faits se sont produits récemment. Ils se relient et se complètent; ce sont: le traité de commerce avec la France et l'entrevue de Vienne. La grande majorité de la nation s'est réjouie sincèrement de ces deux événements, qui coupent court à tant de soupçons et dissipent tant de craintes pour nous. »

La visite du roi en Autriche et en Hongrie, et la signature du traité du 3 novembre ne signifient pas autre chose que la paix en Europe et la sécurité en Italie.

ALGÉRIE & TUNISIE

LES OPÉRATIONS
Paris, 6 décembre 1881.

M. Roustan est arrivé à Paris. Mustapha-Ben-Ismaïl en part dans la soirée retournant en Tunisie.

Le général Saussier est toujours à Gafsa; il communique avec la colonne Logerot, qui est à Gabès.

Les garnisons de Gabès et de Gafsa seront renforcées; des colonnes volantes manœuvreront les insurgés au-delà des chotts, les empêchant ainsi de revenir dans les terres cultivables jusqu'à ce qu'ils aient fait leur soumission.

LES OPÉRATIONS MILITAIRES
Tunis, 6 décembre.

Le Temps reçoit de Saïda la dépêche suivante:

« Un officier supérieur, questionné sur l'état actuel des opérations militaires, a résumé la situation en disant: « Nous tournons dans un cercle vicieux et nous ne voyons pas d'issue. » Il apparaît donc de plus en plus le qui-vive sur lequel l'appréhension de nouvelles incursions des dissidents oblige nos troupes à se tenir, dans le Tell et sur les hauts plateaux, menace d'avoir une durée indéfinie. »

Tentative d'Assassinat
Tunis, 6 décembre.

Un coup de feu a été tiré près de l'hôpital de la Goulette sur un vétérinaire, M. Bernard.

L'Arabe, soupçonné d'être l'auteur de cet attentat, a été arrêté. Une enquête est ouverte.

CONGRÈS OUVRIER DE SAINT-MANDÉ

Paris, 6 décembre.

Le congrès ouvrier de Saint-Mandé a clos ses travaux. Voici les principales résolutions adoptées: appel aux travailleurs de se grouper en chambres syndicales; suppression des lois paralysant leur existence; fédération de toutes les chambres syndicales; suppression des bureaux de placement; formation de commissions mixtes composées de patrons et d'ouvriers en vue d'empêcher les grèves; instruction laïque, gratuite et obligatoire; création d'écoles professionnelles; maintien provisoire du contrat d'apprentissage; établissement, par l'État, de commissions chargées de veiller à la sécurité des travailleurs et à la salubrité des ateliers et des établissements industriels; caisses de retraites gérées par les chambres syndicales et subventionnées par l'État.

INTÉRIEUR

Paris, 6 décembre.

L'ÉLECTION DE CORTE
Voici le résultat complet de l'élection de Corte:
M. Arène, 6,672 voix élu; M. Groussot, 2,710 voix.

LA CANDIDATURE DEYÈS
La candidature de M. Deyès à Bagueres-de-Bigorre prend des proportions considérables.

ANGLETERRE

La politique étrangère
Londres, 6 décembre.

Une dépêche de Vienne adressée au Standard dit que la Russie aurait fait dernièrement des ouvertures à l'Italie pour une action combinée entre l'Autriche: ces ouvertures auraient été accueillies favorablement. L'Autriche ayant été informée par des agents allemands, M. de Bismarck arrangea alors l'entrevue de Bantzig, puis rangea alors l'Autriche, et M. Roblin reçut l'ordre d'organiser une entrevue entre le roi Humbert et l'empereur d'Autriche. Les ministres qui accompagnaient le roi d'Italie, dans leurs conférences avec MM. Kallay et Andrássy, posèrent la cession de Trente à l'Italie, promettant de laisser à l'Autriche les mains libres en Orient. Les ministres autrichiens, étonnés, ont fait la sourde oreille. Depuis, à Vienne, on parle de l'Italie en termes très froids.

ALLEMAGNE

Discours de l'Empereur
Berlin, 6 décembre.

En recevant hier les membres du bureau du Parlement allemand, l'empereur a déclaré qu'il regrettrait de n'avoir pas pu ouvrir en personne cette assemblée, mais que le discours du trône était l'expression de ses plus intimes convictions. L'empereur dit ensuite qu'il désirait vivement que le Parlement put accomplir ses travaux dans le sens du message, pour le salut de la patrie et le bonheur de la nation.

L'ÉVÈNEMENT DE ZANZIBAR

Zanzibar, 6 décembre.

Le commandant du vaisseau de guerre le London, étant descendu avec dix de ses hommes dans un canot, a attaqué, le 3 décembre, à Pomba, un bâtiment arabe rempli d'esclaves, qui a arboré le drapeau français.

Le capitaine Brownrigg et quatre hommes ont été tués.

Les arabes, après avoir fait une résistance acharnée, ont réussi à s'échapper.

Pour le service des dépêches
Allain LANDREC.

UN ENFANT COUPÉ EN MORCEAUX

A Marseille

La justice vient d'être saisie d'une affaire qui présente un caractère des plus dramatiques. Voici les faits:

Dimanche dernier, vers 7 heures du matin, le sieur G..., entrepreneur de voitures, boulevard Lan à Bonneveine avait chargé son garçon d'écurie de faire boire les chevaux placés dans sa remise à un abreuvoir situé dans la cour de la petite maison qu'il occupe, proche le château Borély. Étonné que l'eau qu'il pompait ne monta pas comme d'ordinaire du puits où se trouve la prise, le jeune homme s'aperçut que les tuyaux devaient être bouchés, et il se mit en devoir d'abaisser directement le bassin à l'aide d'un seau. Sa surprise fut encore plus vive quand il constata la répulsion manifestée par les animaux qui, au lieu de boire, recueurent en faisant entendre un hennissement de dégoût.

Juste à ce moment, un cri terrible éclata au premier étage de la maison, proche une croisée près de laquelle on avait remarqué peu auparavant la fille Marie Baldi, domestique du sieur G..., qui paraissait suivre avec un intérêt tout particulier les mouvements du garçon d'écurie et des chevaux. On se hâta de monter à l'endroit où des gémissements continués à être perçus et on découvrit cette personne, âgée de 26 ans, baignée dans son sang. Elle portait au bras gauche et au cou des blessures nombreuses qu'elle déclara s'être faites au moyen d'un couteau.

Questionnée par ses maîtres et peu après par M. Pierre, commissaire de police à Mazargues, sur les motifs qui l'avaient poussée à se suicider, elle garda un mutisme absolu.

Ses blessures ayant paru graves aux docteurs Frezard et Honorat, appelés à lui donner des soins, ordre fut donné de la transporter à l'hôpital de la Conception.

A une heure de l'après-midi, M. Pierre reçut la visite de M. G..., qui lui annonça que sa domestique venait de lui avouer qu'elle avait mis un enfant au monde, dans la journée de vendredi, et que pour se débarrasser des traces d'une faute qu'elle avait réussi à dissimuler avec soin, elle avait jeté le pauvre petit être dans un puits.

A l'annonce de cette nouvelle, le magistrat accompagné de M. Gigier, son secrétaire, retourna sur les lieux où le crime avait été commis et fit pratiquer des fouilles. A l'aide d'un harpon on a retiré du puits, profond de 9 mètres, un sac en toile, connu sous le nom de musette, fortement lié. Les cordes ayant été coupées, on aperçut dans ce sac une pierre du poids de deux kilogrammes et 27 lambeaux de chair provenant du cadavre de l'enfant qu'on ne put cependant pas reconstituer en entier. On transporta ces tristes débris au dépôt de la casernes St-Pierre, pendant que M. Pierre se rendait à la Conception pour interroger la coupable.

Celle-ci prétend que l'avant-veille elle avait mis au monde un enfant mort-né et que, effrayée, elle avait résolu, le lendemain, de le faire disparaître en le coupant en plusieurs morceaux.

Pressée de questions, elle finit par reconnaître qu'outre les restes jetés dans le puits,

elle avait enfouï certains membres sous un tas de fumier placé à trois mètres. A la suite de ces graves déclarations, M. Pierre ordonna de consigner dans une salle spéciale la malade et de la tenir à la disposition du parquet, qui fut immédiatement prévenu.

Hier matin, en vertu des ordres de M. le substitut Bruniac, la commissaire de police se rendit de nouveau à Bonneveine et fit renouer le fumier avec une fourche. Un peu de temps, on mit à jour, sous une couche assez épaisse de paille, les intestins, ainsi qu'une douzaine de morceaux provenant des papiers et des manuscrits. Ces restes, dans un état de décomposition assez avancé, ont été recueillis et envoyés au dépôt de la cimetiériste St-Pierre pour être, comme les premiers, soumis à un examen d'un docteur légiste.

L'état de la fille Baldi est moins grave qu'on le supposait. La peau et la chair du cou et du bras ont été entamées peu profondément et aucun organe essentiel à la vie n'a été atteint. On pense que, dans une vingtaine de jours, elle sera guérie.

Hier soir, vers 6 heures, M. Mallet, juge d'instruction, s'est rendu à la Conception pour interroger l'inculpée, qui a déclaré être née à Saint-Romano (Italie), et a persisté dans ses premières déclarations.

TRIBUNE MILITAIRE

Nous disions dans notre première tribune. « Nous sommes les adversaires résolus de tous les tripotages militaires, de toutes les sociétés anonymes louches, ayant à leur tête des Godillots de n'importe quel cru ». Avions-nous raison ?

Nous laissons le lecteur juge et lui soumettons un extrait fort précis du journal de Meurthe-et-Moselle.

L'article est concluant : « Un magasin d'habillement de la région vient de recevoir des fournitures de M. Godillot : avant des emmagasiner on les a naturellement examinées et on a constaté les maléfices que nous avons signalés au mois de juin 1880 : pour les souliers, le cuir est de mauvaise qualité, les sous-bouts sont de plusieurs morceaux, les talons mal attachés, la cambrure est composée de plusieurs morceaux collés ensemble ; la proportion des souliers ainsi fabriqués est de 80 p. 100.

Voilà le soutien national que la maison Godillot livre aux défenseurs du pays !

Les souliers sont-ils seuls répréhensibles ? On sait ce que M. Berlet a dit à la tribune des capotes, dont 600 sur 1000, n'ont pas les dimensions requises ; quant aux autres en les tirant fort, elles arrivent à la limite inférieure du type auquel elles sont marquées.

En présence d'une révélation aussi formelle, dit le Progrès militaire le successeur de M. Coulombeix ne saurait rester inactif.

Quant à M. Blaudin qui a pour mission toute spéciale de s'assurer du bon emploi des deniers de l'Etat, il verra la lumière, la lumière complète dans ces agissements ténébreux, aussi dangereux pour la morale publique que pour la sécurité nationale.

Et nous, nous ajoutons : c'est une question d'intérêt national au 1^{er} chef et il est du devoir du gouvernement de mettre ordre à cet état de choses dans le plus bref délai, quitte à s'entendre déclarer complice de la société anonyme des fournitures militaires, qui a nom Godillot et C^o.

(A suivre.) P. LÉONCE.

LE CITOYEN FAVIER

Une figure austère ; un caractère indélébile. Républicain de naissance, Favier, encore jeune, s'était en 1831 obtenu ses premiers succès dans plusieurs réunions politiques, dans lesquelles il fut le premier à proclamer cette devise devenue le mot de ralliement de l'ouvrier : « Vivre en travaillant, ou mourir en combattant ».

En 1838, Favier donna les gages de son

patriotisme ; il lutta d'énergie avec les dévots Commissaires, Groppo et tant d'autres ; quelques barricades s'élevèrent à Lyon ; c'était une des plus significatives protestations du prolétariat contre la monarchie. Favier devait s'y trouver, il ne manqua pas à son devoir.

Au Deux-Décembre, qui peut dire à Lyon : « J'ai protesté plus haut et plus énergiquement que Favier ? »

L'Empire cependant se fonda ; Favier, seul, ne pouvant lutter ouvertement contre la police toute puissante de celui qui devait déshonorer la France à Sedan, Favier, de son-nous, organisa des associations d'émancipation.

Il fut membre du fameux comité Raspail et vint la plus grande part aux élections, il devint l'ami intime de ce vétéran de la démocratie, qui, en plusieurs circonstances fit trembler Napoléon III sur ce qu'il jugeait convenable d'appeler son trône impérial.

Il fut élu, à l'unanimité, vice président des Sociétés d'Instruction libre et laïque.

1870 arriva ; le plébiscite du 8 Mai fut à l'ordre du jour ; Lyon fit son devoir : Un « Non » énergique protesta contre les agissements impériaux ; inutile de rappeler ici la grande part qu'y prit celui qu'on appelait déjà « l'ami et le soutien de la cause populaire ».

A la débâcle, personne ne fut jugé plus digne que Favier de représenter la République, il fut nommé membre du comité de salut public, membre du comité de la défense nationale et chacun se rappelle ici la part brillante que s'y fit le citoyen Favier dont le patriotisme n'avait plus, du reste, à faire ses preuves.

Le 8 février 1871 Favier présida les séances du comité du petit collège.

Il organisa enfin le Comité de la rue Grole, Comité devenu si célèbre depuis et qui imposa ses volontés, volontés sages et prudentes et constamment cotées au premier coin de la démocratie.

Sa place y était marquée, il en fut élu président à l'unanimité.

Favier fut depuis conseiller d'arrondissement et président du conseil jusqu'en 1877, époque à laquelle il rentra dans la vie privée.

Favier était un simple ouvrier relieur, il avait beaucoup étudié, beaucoup approfondi toutes les questions ouvrières ; il savait les misères de l'ouvrier, ses luttes contre la faim, Favier était l'honneur de l'émancipation ouvrière.

Favier est aujourd'hui un souvenir ; la paralysie le cloue sur un lit ; il ne peut prendre une part active aux événements du jour.

Beaucoup d'amis s'inspirent de ses conseils et le vieux démocrate pleure des larmes de sang, lorsqu'il songe qu'il ne peut payer encore de sa personne et se dévouer pour ses frères, les ouvriers, les véritables représentants du prolétariat.

Ceux qu'il a toujours soutenus et qui le voient aujourd'hui, lui, Pasteur démocrate, lui, l'homme désintéressé qui n'a reculé de sa vie laborieuse qu'une vieillesse infirme et pauvre ; ceux-là, disons-nous, viennent d'organiser une souscription en faveur de Favier, qui a le sort de tous ceux qui ont lutté avec désintéressement pour la démocratie.

Tous nos amis participeront à la souscription, ils comprennent que celui qui a tout sacrifié pour la cause du peuple ne peut rester isolé et dénué de secours ; ceux pour lesquels il a passé sa vie à lutter à conquérir des droits ne l'oublieront pas.

Henry LAPEYRE.

SOUSCRIPTION

Premier versement du comité de l'Alliance des radicaux socialistes de Lyon 45 50
Un reliquat..... 0 40
Un vieux républicain ex-membre du dit Comité, 5 fr. ; Un républicain socialiste, 1 fr. ; Un anonyme 50 c. ; un ouvrier menuisier radical B., 50 c. ; un républicain de 48, B., 50 c. ; un partisan du Progrès, M., 50 c. ; Le citoyen Ferrassa, 4 fr. ; un citoyen anonyme 50 c. ; un citoyen, 25 cent. ; le citoyen Fabre, 2 fr. ; Combé, 25 c. ; Imbert, 25 cent. ; Bonnefond, spiriglier, 20 cent. ; une dame, 50 cent. ; Bigot, 25 cent. ; Pierre Brochier, 1 fr. ; Miraillet, 4 fr. ; souscription faite et versée au Réveil Lyonnais, par le citoyen Falque..... 45 30
Total de la première liste..... 61 20

SOUSCRIPTION

en faveur du citoyen Favier

Premier versement du comité de l'Alliance des radicaux socialistes de Lyon 45 50
Un reliquat..... 0 40
Un vieux républicain ex-membre du dit Comité, 5 fr. ; Un républicain socialiste, 1 fr. ; Un anonyme 50 c. ; un ouvrier menuisier radical B., 50 c. ; un républicain de 48, B., 50 c. ; un partisan du Progrès, M., 50 c. ; Le citoyen Ferrassa, 4 fr. ; un citoyen anonyme 50 c. ; un citoyen, 25 cent. ; le citoyen Fabre, 2 fr. ; Combé, 25 c. ; Imbert, 25 cent. ; Bonnefond, spiriglier, 20 cent. ; une dame, 50 cent. ; Bigot, 25 cent. ; Pierre Brochier, 1 fr. ; Miraillet, 4 fr. ; souscription faite et versée au Réveil Lyonnais, par le citoyen Falque..... 45 30
Total de la première liste..... 61 20

SOUSCRIPTION

FAMILLES DES GRÉVISTES

Total de la quatrième liste..... 351 70
Cueillette faite dans un entrepôt de matériel civil, entre tailleurs d'habits versé par le citoyen Champoinat..... 2 80
Cueillette faite à la suite d'un assaut de chant au café Vincent, 7, avenue de Noailles, versée par le citoyen Ysartet..... 4 50
Collecte faite par les ouvriers mé-gissiers d'Annonay, versée par la chambre syndicale (troisième versement, dont le total est de 811 fr.)..... 16 ..
Cueillette faite par un groupe d'ouvriers bijoutiers et polissoirs, versée par le citoyen Campan..... 14 25
Produit de la quête faite au bal de la métallurgie à l'Alcazar, versée par les citoyens Mambourain et Lancelotti..... 71 50
Total de la cinquième liste..... 488 75

THÉÂTRES

EDEN ZOOLOGIQUE BIDEI

Il faut en finir.

Le public lyonnais ne connaît depuis longtemps j'ai bien voulu pendant quelques jours me prêter à la réclame que désirait se faire, à l'aide de mon nom Miss Nouma Hawa, mais elle dure depuis trop longtemps.

Miss Nouma Hawa m'a provoqué officiellement par la voie de la presse ; j'ai consenti à paraître le prendre au sérieux, malgré les preuves du contraire que je puis fournir.

Le soir de ce jour, je déclare publiquement que je ne veux plus m'occuper, à quel titre que ce soit de cette charmante.

F. BIDEI.

L'incident est clos.

Du reste, le public lyonnais a déjà apprécié, car dimanche plus de 40,000 personnes ont envahi avec une crainte fiévreuse de ne pas avoir de place, ce vaste amphithéâtre qui en contient 3,000.

Pour la grande séance de 8 h. et demie il y avait à 6 heures une queue de cent mètres de chaque côté de l'établissement, et qui ne s'est rompue qu'à 8 h. 1/2. Quand on a fermé les barrières qui ont été presque brisées par cette foule anxieuse qui ne pouvait être admise. Il est venu du monde de 25 lieues à la ronde.

Tous les jours il en est de même, à 8 h. et demie, la salle est comblée par un public avide d'assister à cet amusant, terrible et unique travail dans le monde entier, que l'on ne peut chasser de sa pensée.

Tout Lyon et ses environs verront Bidei et ses lions.

SPECTACLES DU 7 DÉCEMBRE 1881

Grand-Théâtre
7 heures 1/2 — Les Mousquetaires de la Reine.
Maire Pathelin, opéra comique.
Théâtre des Célestins
7 h. 1/2. — Le Roman d'un Jeune homme pauvre.
Théâtre Bellecour
Relâche.
Folies-Bergère
Tous les jours, séance de patinage.
Scala-Bouffes
Tous les soirs, représentation variée.
Ménagerie Bidel (Cours du Midi)
A 8 h. 1/2, grande représentation.

INCENDIE

DE LA Rue Vaubecour

Un violent incendie qui pouvait avoir de terribles conséquences, a éclaté hier soir, vers 6 heures 1/2, dans l'immeuble portant le numéro 41, de la rue Vaubecour, appartenant à M^{me} veuve Grad.

Le comptoir général de commission, société anonyme au capital de 15 millions, dont le siège est à Paris, occupe dans cet immeuble de vastes locaux situés au rez-de-chaussée et au sous-sol. On ne saurait fixer d'une façon certaine, les causes qui ont déterminé cet incendie.

Les uns pensent qu'il est dû à une explosion de gaz ; d'autres, et c'est le plus grand nombre, pensent qu'il a été produit par les vapeurs alcooliques qui, en s'enflammant, ont mis le feu à un des tonneaux placés à une petite distance.

Un des garçons occupés à transvaser ces alcools, le nommé Gaillet, a été environné par les flammes et grièvement brûlé au visage et aux mains.

L'alarme aussitôt donnée, les pompes de la rue Francklin, de l'Hôtel-de-Ville, de la place Grôlier, de la gare de Perrache, accoururent en toute hâte, et se mirent en mesure d'attaquer vigoureusement le foyer de l'incendie.

De grands, d'immenses dangers étaient à craindre. Dans la cave étaient renfermés 30 barriques de rhum et une centaine de barriques de liqueurs diverses, sans huit foudres d'une contenance pouvant varier entre 100 et 200 hectolitres.

Dans la cour servant d'entrepôt trois foudres contenant près de 4,500 litres placés directement au-dessus du foyer de l'incendie, étaient menacés d'une explosion qui eût amené d'épouvantables malheurs. Il y eut même un moment de panique.

Sur l'ordre du Colonel de Gendarmerie, les locataires de la maison, les employés du comptoir, les pompiers, furent invités à se retirer en prévision du malheur qui était à craindre.

M. Labarre, gérant de la maison de Lyon, en présence de ce danger, n'hésita pas ; il donna l'ordre d'ouvrir immédiatement les robinets de ses foudres immenses, remplis de vins rouge et blanc.

L'explosion de ces foudres n'était plus à craindre, et l'incendie noyé par ces torrents de liquide, diminua aussitôt d'intensité. Le feu fut attaqué alors avec un vigoureux nouveau. Pompiers, gendarmes, gardiens de la paix, rivalisèrent de zèle, et après deux heures d'efforts énergiques, d'efforts continus, d'efforts persévérants, tout danger était écarté. On était maître du feu.

Il y a eu plusieurs victimes.

Les nommés Gaillet et Etienne, dont les brûlures présentent une certaine gravité, ont été reconduits en voiture à leur domicile.

Le pompier Chapaz, en descendant précipitamment dans la cave, est tombé sur des tessons de bouteilles. Il a été pansé dans la pharmacie la plus voisine.

Le service d'ordre était fait par un fort détachement du 12^e chasseurs à pied, sous les ordres du sous-lieutenant Hérial.

Nous avons constaté sur les lieux du sinistre la présence de M. Oustry, préfet du Rhône, de M. Boyer, substitut du procureur général ; de M. Gros, juge de paix du 2^e canton ; du colonel de gendarmerie et de plusieurs officiers supérieurs de ce corps d'élite ; du commandant des gardiens de la paix Geoffroy, du capitaine Raquin et de l'adjudant Grinind.

Le commandant du corps des sapeurs-pompiers, M. Pitrat, a dirigé les travaux avec un zèle, un dévouement digne des plus grands éloges.

Il a été admirablement secondé par les capitaines Vireton et Badize, le lieutenant Cotisson et le sous-lieutenant Bordet.

La pompe à vapeur, arrivée à 7 heures et 1/2, avait été installée place Saint-Michel. Elle a pu fonctionner aussitôt.

Les pertes éprouvées, couvertes par une compagnie d'assurances, sont considérables.

Dès-à-présent on peut les fixer à un chiffre qui ne sera pas inférieur à 500,000 francs.

Constations, en terminant, que sans présence d'esprit, le courage et le dévouement dont tous ont fait preuve, nous serions peut-être obligés d'enregistrer aujourd'hui un épouvantable malheur.

SOUSCRIPTIONS

Sou des Ecoles. — Collecte faite au café Fréna, versée par le citoyen Nottet, 1 25.

Je suis bien forcé d'en convenir... — Je vais le payer à la brasserie et dire qu'on vous l'apporte.

— Bah ! rien ne presse... — Et ça va bien, avec la jolie Lucile ?

— Très-bien... — Nous sommes bons amis.

— Rien que bons amis ?

— Parole !

— Blagueur !

— Quand je vous le dis... — Ça n'est ni prude ni bégueule... Ça aime à rire, mais ça a des principes... C'est sage et c'est ambitieux...

— Ambitieux ! — répéta la préposée à la location avec un ricardement.

— Faudrait peut-être lui donner un prince !

— Sta-Pi, en entendant ces derniers mots, eut un singulier sourire.

— Eh ! eh ! — répliqua Fernand, elle est assez jolie pour ça ! — elle m'irait comme un gant, la Fauvette ! C'est malheureux qu'elle soit si sauvage !

— Ah ! si vous vouliez bien...

— Non ! non !... impossible...

— Et c'est vous, un jeune premier, qui dites cela !... ma parole, ce n'est pas croyable !... Si j'étais homme et beau garçon comme vous, il me semble que rien ne me résisterait !

— Alors ne me résistez pas, ma petite madame Lambert ! — Un fauteuil d'orchestre pour mon cousin !

— Joignant la pantomime aux paroles, Fernand prit la burlesque par la taille et l'embrassa sur les deux joues.

Madame Lambert ne se défendit point ; elle devint pourpre : sa gorge battit tumultueusement et, tournant vers le comédien des yeux noyés et langoureux, elle lui dit d'une voix mourante : — Vous faites de moi tout ce que vous voulez...

Voici un coupon retenu depuis trois jours... — Prenez-le...

CHRONIQUE LOCALE

Notre ami H. Albert, vient d'ententer un procès en diffamation au sieur Pichot, fils aîné, fondeur.

Il faut enfin mettre un terme aux calomnies des gens du Comité central.

Prière à M. D. F. qui nous a écrit une lettre, au nom des employés de la gare de la Mouche, de vouloir bien passer à notre bureau ou nous donner son adresse.

Le préfet du Rhône a l'honneur d'informer le public que les travaux de réfection du système de suspension du pont de la Gare, à Vaise, étant terminés, il sera procédé à l'épreuve réglementaire de ce pont les 7, 8, 9 et 10 décembre courant et qu'en conséquence la circulation des voitures et des piétons sera interdite les jours ci-dessus indiqués.

Par arrêté ministériel en date du 7 novembre 1881, M. A. Desgranges est nommé professeur honoraire à la Faculté de médecine et de pharmacie de Lyon.

Le compte-rendu des expertises du district consulaire de Lyon aux Etats-Unis, pour le mois de novembre, donne un total de 4,514,618 fr. 45, avec une diminution de plus d'un million sur le mois précédent, mais une augmentation de plus de deux millions sur le mois correspondant de l'année précédente.

La diminution porte sur les tulles, crêpes, gazes et dentelles, sur les étoffes de soie et les velours, sur les soies crues, sur les passementeries.

Un des articles qui a subi depuis quelques années la plus grande dépréciation est certainement le gant de peau.

Dans les onze premiers mois de 1876, l'exportation des gants de peau, pour notre district consulaire, s'élevait à plus de deux millions.

En 1877, ce chiffre s'élevait même à 3,314,278 fr. 55.

Depuis cette époque, l'exportation des gants de peau a progressivement diminué.

Dans les onze premiers mois de 1878, elle ne s'élevait plus qu'à 783,000 fr., en 1879, à 535,000 fr.

Depuis ce moment, on n'en trouve plus trace dans les tableaux, fort bien faits cependant, que publie le consulat américain.

Ces tableaux viennent d'être augmentés et complétés par M. Benjamin-F. Peixotto. Ils donnent aujourd'hui des renseignements plus détaillés et plus complets que précédemment, et on y trouve des choses vraiment curieuses.

Ainsi, nous voyons que, pendant le mois qui vient de s'écouler, le district consulaire de Lyon a exporté aux Etats-Unis pour 30,220 fr. 75 de fruits confits. C'est un joli chiffre.

Le total de nos exportations, pour les onze premiers mois de cette année, s'élève à 55,773,000 fr.

En 1877, il était de 56 millions en 1880, de 45 millions en 1879, de 35 millions en 1878, de 44 millions en 1877, de 52 millions en 1876.

ERGLES DES TRAVAILLEURS RÉPUBLICAINS (3^e arrondissement). — Dans une réunion extraordinaire, il a été décidé de donner une conférence le 14 décembre prochain.

La commission fait savoir qu'elle invite tous les sociétaires, citoyennes et citoyens de toutes les corporations qui voudraient y assister.

Cette conférence aura lieu salle de l'Élysée, 41, rue Basse du Port-au-Bois ; elle sera faite par le citoyen Badinier qui traitera des misères du peuple.

La citoyenne Paule Minck, traitera de la Révolution sociale.

Une quête sera faite au profit des victimes de la grève de Villefranche.

Prix des cartes d'entrée : 25 cent.

On pourra se procurer des cartes chez les citoyens Pernet, cafetier, Grande-Rue de la Guillotière, 129 ; M^{me} veuve Collobert, rue du Repos, 33, et au Cercle d'études sociales, place de la Croix-Roussse.

Pour la commission d'organisation : NÉRO, COMTE, FRÉMY.

Le Courrier de Lyon est plus dur que nos loix.

Certes, l'ivresse est chose dégradante et nous n'avons aucune tendresse pour l'homme qui boit, trouva-t-il sa saoulerie dans un cabinet-moind.

Cependant, il faut savoir reconnaître que l'homme qui se prive chaque jour du vin n'a cessé à la reconforter est sorber un jour de bonne fortune.

Messieurs du Courrier de Lyon n'aiment pas l'ivresse du peuple, qui se grise malheureusement avec du vin à douze.

Du vin à douze, quelle horreur ! Ah, si c'était du champagne !

Pendant l'année scolaire 1880-1881, la Faculté de médecine et de pharmacie de Lyon a conféré les diplômes suivants :

Docteurs en médecine.....	44
Pharmaciens de 1 ^{re} classe.....	7
— de 2 ^e classe.....	41
Sages-femmes de 1 ^{re} classe.....	25
— de 2 ^e classe.....	7
Herboristes de 1 ^{re} classe.....	94
— de 2 ^e classe.....	8

406

Un triste accident s'est produit hier matin, vers neuf heures, sur le quai St-Antoine, à la hauteur du n^o 9.

Une jeune fille de quinze ans, la nommée Constance Baudrain, domestique chez M. Montessuy, commissionnaire en soierie, a eu deux doigts de pieds écrasés par la roue d'un tramway.

Conduite à la pharmacie Malignon, rue Mercière, elle a reçu tous les soins que nécessitait son état.

Il résulte des déclarations de la victime elle-même, que cet accident ne saurait être imputé qu'à son imprudence.

Un commencement d'incendie s'est déclaré, avant-hier, à Ecully, dans la ferme de M. Payen.

Grâce aux prompts secours apportés par les pompiers de la localité, on a pu rapidement se rendre maître du feu.

On attribue la cause de ce sinistre à la fermentation du foin dans un fenil.

Les dégâts, qui sont peu importants, sont couverts par une assurance.

Une voiture de la Compagnie des diligences, conduite par le nommé G..., âgé de 17 ans, ayant tourné fort brusquement à l'angle de la rue Saint-Jean et de la rue de la Fronde, un des brancards de cette voiture est allé heurter la devanture du magasin de M^{re} Audriot, rue Saint-Jean. Deux panneaux ont été brisés.

Ajoutons que la demoiselle Audriot a été immédiatement désintéressée par les soins de la Compagnie.

Une femme d'un âge avancé, la nommée B. (Marie), rentière, rue Vieille-Monnaie, s'est trouvée subitement indisposée avant-hier soir dans la rue Saint-Jean.

Transportée évanouie chez M. Labeye, boucher dans cette même rue, elle a été l'objet des soins les plus empressés et les plus attentifs.

Après avoir pris quelques instants de repos, elle a pu regagner à pied son domicile.

Cet accident avait occasionné dans la rue Saint-Jean, un rassemblement considérable.

Un commencement d'incendie s'est déclaré, avant-hier vers minuit et demi dans une cave appartenant à M. Michallier (Claude), camionneur, avenue de Saxe, 122.

Les pompiers des postes voisins, immédiatement prévenus, l'ont éteint après deux heures d'efforts énergiques.

Les pertes éprouvées par le propriétaire de l'immeuble, évaluées à 800 fr. environ, sont couvertes par une compagnie d'assurances.

M. Claude Michallier, locataire, n'était pas assuré. C'est pour lui un dommage d'une centaine de francs.

Feuilleton du RÉVEIL LYONNAIS

44 SON ALTESSE L'AMOUR

PAR XAVIER DE MONTÉPIN

(Suite.)

— Déjeuner vivement, et de là à la répétition... — Je n'ai que le temps... — Vous aurez vos billets ce soir...

Les Baisers mortels, le drame dont Fernand Volnay venait de parler devant, quoique joué à Belleville, occuper pendant quelques jours le tout-Paris qui sous aucun prétexte ne consentirait à manquer une première représentation.

Voici le motif de ce fait, anormal en apparence.

L'auteur, — un jeune homme très sympathique attaché à la rédaction d'un journal important, — n'ayant pu se faire recevoir à la Porte-Saint-Martin ou à l'Ambigu, se servait de ses relations dans la presse pour mener grand tapage au tour de sa pièce.

Il s'agissait d'une audacieuse tentative de débauchage, disaient les journaux chaque matin, et ils accablaient d'éloges anticipés le drame encore inconnu, sa mise en scène et ses interprètes, en ajoutant qu'un jeune acteur, du nom de Fernand Volnay, allait s'y révéler comme une étoile de première classe.

Le résultat naturel et prévu de cette publicité intelligente et bruyante avait été l'envahissement du bureau de location.

Presque toutes les places étaient retenues pour la première.

En présence de ces symptômes non équivoques de curiosité les directeurs, qui, pour la première fois, se trouvaient à pareille fête, se frottaient les mains et choyaient à qui mieux mieux l'auteur et Fernand Volnay.

Stanilas Picolet, toujours à la recherche de Lucile, avait entendu parler de cette représentation et se demandait s'il ne serait pas adroit d'y assister.

— Tout me porte à croire que la petite blonde habite Belleville... — se disait-il. — Le prince Totor l'a vue au théâtre, donc elle aime le spectacle... — O peut supposer logiquement qu'elle ne voudra point manquer une première de cette importance dans son propre quartier... J'irai.

En conséquence il prit l'omnibus de Belleville et descendit près du théâtre.

Comme il arrivait au bureau de location, situé sous le péristyle, Fernand Volnay s'y présentait de son côté.

Seulement l'auteur entra sans façon dans le bureau, tandis que Sta-Pi restait en dehors, au guichet.

L'employé de l'étude Malpertuis avait regardé le comédien avec attention.

Son visage ne lui semblait point inconnu.

— Où diable ai-je rencontré ce beau garçon ?... se demandait-il.

La mémoire lui revint brusquement ; — il se répondit.

— C'est à l'étude... — Il sortait comme j'arrivais, et même il avait l'air bigrement penaud... — Je me suis informé... — un simple cabot à qui le patron avait fait écrire de venir lui parler.

Il se rapprocha du guichet et il écouta ; — par instinct et par habitude il écoutait toujours.

— Bonjour, madame Lambert... — disait l'acteur à la préposée à la location ; — avez-vous songé à moi ?

— Oui, monsieur Fernand... — Voici vos coupons... — Une baignoire de quatre places, quatre fauteuils de balcon en quatre coupons, et deux fauteuils d'orchestre.

— C'est bien ça... — Maintenant, ma petite madame Lambert, il faut trouver moyen de me donner un fauteuil d'orchestre en plus.

— Encore une malheureuse qui veut venir s'incendier en vous voyant en scène !...

— Non, parole ! — C'est pour mon cousin...

— Un cousin en jupons... On vous connaît...

— Vous ne savez donc pas, ma petite madame Lambert, — fit le comédien en riant, — que je suis en train de me ranger ?...

— Contez ça à d'autres qu'à moi, si vous voulez qu'on vous croie... — J'ai entendu un peu trop parler de vos cascades !... — Voulez-vous que je vous dise pour qui sont toutes vos places ?...

— Oh ? quant à ça, je vous en défie...

— Démentez-moi donc, si vous l'osez !

— La baignoire, c'est pour votre propriétaire et ses trois filles dont la cadette, la petite brune, vous a tapé dans l'œil !... — Est-ce vrai, ça !...

Fernand sourit.

— Ça serait un bon parti, la petite brune, et je crois qu'elle vous gobe...

— Ça n'était pas difficile à deviner.

— Je leur donne la même baignoire à toutes mes premières.

— Est-ce que je songe à me marier ! — Turlututu !... — si la mère y consentait... — Enfin, passons... — Les fauteuils de balcon, tous séparés, c'est pour la petite rousse qui vient souvent à la brasserie vous attendre après le spectacle ; pour la grande Estelle qui a vou-

lu, un soir, arracher les yeux de la petite rousse ; pour la jolie marchande de la rue de Paris, et pour la femme d'un employé des contributions, que je connais bien mais dont je ne sais pas le nom... — Est-ce toujours ça ?

Le comédien sourit de nouveau.

— C'est toujours ça... — répliqua-t-il.

— Il ne reste donc à deviner que l'emploi des fauteuils d'orchestre... — Et vous ne le devinez pas... — Je vous défie de le deviner.

— Je parie que si.

— Quoi ?

— Un bock.

— Ça va...

— Eh bien, les fauteuils d'orchestre, c'est pour la ci-devant belle herboriste et pour sa pensionnaire, la plus jolie fille de Belleville, la petite blonde à qui vous avez donné dernièrement deux places à la Porte-Saint-Martin, mademoiselle Lucile...

Les mots : petite blonde, — Porte-Saint-Martin, — Lucile, — avaient fait, coup sur coup, tressaillir Sta-Pi.

La jeune fille dont il cherchait la piste était blonde, elle se nommait Lucile, et le prince de Castel-Vivant l'avait vue au théâtre de la Porte-Saint-Martin.

Le doute semblait impossible.

A coup sûr on parlait de la jolie personne dont il portait la photographie dans son agenda.

Stanilas Picolet devint cramoisi ; la joie l'étouffait.

Une circonstance fortuite, impossible à prévoir, lui venait en aide !... — Quelle aubaine !...

La récompense promise par le prince Totor miroitait et scintillait devant ses yeux... — Il lui semblait la tenir déjà.

Il prêta l'oreille avec un redoublement d'attention.

— Eh bien ! ai-je gagné mon bock ? — demanda madame Lambert.

— Vous êtes un ange ! — Qu'est-ce que je vous dois ?

La burlesque fit une addition et formula un chiffre.

Fernand paya et prit les places.

— Est-ce que vous répétez ? — demanda madame Lambert.

— Nous devons répéter ce matin la passe d'armes, mais le grand maître a télégraphié qu'il ne pourrait venir qu'à trois heures... Je vais à la brasserie faire une partie et vous envoyer votre bock...

— C'est ça...

Le comédien quitta le bureau de la location.

Picolet se livrait à de profondes réflexions.

— Si je questionnais ce garçon-là ?... se demandait-il. — Si je lui montrais la photographie ? — Je saurais par lui positivement si la Lucile en question est bien celle que je cherche...

Cette idée ne fit d'ailleurs que traverser son esprit.

— Non, se répondit-il, ça serait dangereux. C'est un cœur de filles, ce cabot. Je le crois roué comme potence. Il deviendrait que je ne travaillerais plus pour mon compte et flatterait mon idée. Point de bêtises, j'ai mon truc.

Après une seconde il ajouta : — La petite a des principes, c'est sage et c'est ambitieux, une vraie citadelle, les quoi ! Mais ça n'est pas imprenable, les citadelles ! On en a pris bien d'autres ! Le policier interlope attendit que Fernand Volnay fut loin du théâtre puis, se penchant vers le guichet et s'adressant à la burlesque qui ne soupçonnait point sa présence, il lui demanda : — C'est bien demain, madame, qu'aura lieu la première représentation des Baisers mortels ?

— Oui, monsieur, irrévocablement, comme le porte l'affiche. (A suivre.)

Cet incendie serait attribué à un vice de construction.

Un second incendie a éclaté la même nuit, vers 5 heures, dans le magasin de coiffures de M. Daumas, situé rue Royale, 11.

Le feu communiqué au plafond par la gaine d'une cheminée, menaçant de faire de rapides progrès sans les prompts secours apportés par les pompiers du poste de l'Hôtel-de-Ville et du cours d'Herbouville.

Les dégâts ont une certaine importance.

On a eu malheureusement un accident à déplorer.

M. Daumas en voulant descendre par la croisée, qui est à une certaine hauteur du sol, est tombé sur le trottoir d'une façon si malheureuse qu'il s'est foulé les deux pieds.

Des soins empressés lui ont été prodigués à la pharmacie la plus voisine.

Deux enfants de trois à quatre ans, qui s'amusaient avant-hier sur les fossés du fort Colombier, ont tout à coup roulé jusque dans la ligne des eaux souterraines élevées en ce moment.

Un passant témoin de cet accident s'est immédiatement porté à leur secours, et a pu fort heureusement les retirer vivants. On les a transportés immédiatement au domicile de leurs parents, où ils ont reçu les soins nécessaires.

Le Conseil d'administration du Sou des Ecoles du 5^e arrondissement, est prié de se réunir vendredi, 9 courant, à 8 heures précises du soir au siège de la Société, rue Dubois, numéro 18. — Urgence.

J. TERRAILLON.

Le Sirop Pectoral Souverain de la Grande Pharmacie des Bouteaux, 83, avenue de Saxe, est le remède le plus efficace et le plus prompt contre Rhumes, Quintes de toux, Bronchites, Irritations de poitrine, Inflammations d'intestins, Toux sèches et nerveuses, Crampes d'estomac, Insomnie, Coqueluche, etc. Il ne coûte que 1 fr. 50 la bouteille.

COUR D'ASSISES DU RHONE

Audience du 6 décembre

PRÉSIDENCE DE M. MONTPELA

Avortement et Complicité

La nommée Anne Barjot, âgée de 20 ans, est accusée d'avortement, et la femme Marie-Louise Germain de complicité.

M. Boyer, substitut du procureur général, soutient l'accusation.

M^e Leureux présente la défense de la fille Barjot et M^e Minard celle de la femme Germain.

La fille Barjot est acquittée; quant à la femme Germain, elle est condamnée à 4 ans de prison.

Tribunal correctionnel de Lyon

La femme Thiel, qui avait été surprise volant dans un trou de l'église St-Louis, dont le jugement avait dû être retardé par suite de son état de grossesse qui était arrivé à terme le jour de l'audience, vient d'être condamnée à trois mois de prison.

Le sieur Léon Léoni est un Don Juan entraînant. Il n'aime pas les résistances et dans ce cas, emploie la force brutale. Avant-hier dans l'après-midi, il rencontre une demoiselle Brillat à laquelle il fait les propositions les plus honteuses. Sur son refus, il se permet de la violenter et lui déchire sa robe; à ses cris, on accourt, Léoni est arrêté et condamné à 45 jours de prison pour outrage public à la pudeur.

Esérons que cette petite douche calmera un peu ses ardeurs par trop hors saison.

Jules Didier, employé à la Société Lyonnaise ayant à toucher une somme de 10,000 fr. dans une maison de commerce de la rue Pizay, reçoit, par suite d'une erreur du caissier de cette maison onze billets de 1,000 fr.

Didier loin de restituer cet excédant, se l'approprie.

La Société Lyonnaise prévenue, soupçonne immédiatement cet employé et à la suite

d'une perquisition à son domicile on découvre le billet accusateur.

Malgré les complaisances de Didier, le tribunal le condamne à six mois de prison.

Le sieur Micoud a l'ingratitude de la cour.

Par suite de mauvaises affaires son bazar et son mobilier ont été vendus judiciairement; n'ayant plus un sou vaillant, il a dû confier à son beau-père, sa femme et ses enfants, charge accablante pour le brave homme.

Pour lui prouver sa reconnaissance, Micoud, étant ivre, avant-hier, s'est introduit dans son domicile et l'a brutalement frappé.

Le tribunal, pour le rappeler à de meilleurs sentiments, le condamne à quinze jours de prison.

DÉPARTEMENTS

RHONE

ENTERREMENT CIVIL
Tous les amis et connaissances des familles Champalle et Bayre, ainsi que tous les amis de la libre-pensée sont invités aux funérailles purement civiles de la citoyenne Champalle, qui auront lieu le 7 décembre courant, à Villefranche, à onze heures trois quarts du matin.

Le convoi partira du domicile de la défunte, rue des Remparts, 38, pour se rendre directement au cimetière.

LOIRE

Saint-Etienne. — Hier s'est ouvert à Montbrison la quatrième session des assises de la Loire, sous la présidence de M. Journel, conseiller à la cour d'appel de Lyon.

Première affaire
Célestin Carle, 20 ans, né à Saint-Clément (Ardèche), demeurant à Saint-Etienne était accusé d'attentat à la pudeur commis sans violence sur une jeune enfant de cinq ans.

Déclaré coupable par le jury qui a admis en sa faveur le bénéfice des circonstances atténuantes, la cour a condamné Carle à deux ans de prison.

Deuxième affaire
Eugène Merle, 22 ans, journaliste, demeurant à Saint-Etienne; Jean-Catherine Mailhot, 18 ans, manoeuvre à Saint-Chamond; Pierre Bazin, forgeron, âgé de 17 ans, demeurant à Rive-de-Gier; Jacques-Marie Pinchon, 14 ans, manoeuvre à Saint-Chamond, et Rambert Digonnet, 54 ans, journalier à Saint-Chamond, sont accusés de vol qualifié commis le 14 août 1881, au préjudice de M. Roussier au village du Coin à St-Martin-en-Coillieux.

Tous sont des repris de justice, à l'exception de Mailhot et de Pinchon, dont la cour a prononcé l'acquittement en raison de son âge mais elle a ordonné qu'il serait renfermé dans une maison de correction jusqu'à 20 ans accomplis.

Quant aux quatre autres, ils ont été condamnés, savoir: Merle à 8 ans de travaux forcés, Digonnet à 6 ans de réclusion, Mailhot à 4 ans de prison, Bazin à 2 ans de prison.

ISÈRE

COUR D'ASSISES

Grenoble. — Hier, la journée a été terminée par une affaire d'incendie.

Pierre Mandon, 72 ans, maçon à Vienne, accusé d'avoir mis le feu au logement qu'il habitait, a été condamné à 5 ans de réclusion.

Enfin, ce matin, la session a été close par une affaire de vols qualifiés.

Luc Souvras, 30 ans, repris de justice, a été condamné à 20 ans de travaux forcés pour différents vols commis à l'aide d'escalade et d'effraction à St-Aupre, Corbelin et Chimilin.

SAONE-ET-LOIRE

ENFANT NOYÉ

Macon. — Le jeune Desgouttes de Tancon âgé d'environ vingt mois, est tombé dans une mare d'eau, près de laquelle il jouait et s'y est noyé.

ELECTIONS CONSULAIRES

MM. les électeurs consulaires sont instamment priés d'assister à une nouvelle réunion qui aura lieu demain, mercredi, à huit heures du soir, à l'Hôtel-de-Ville, local de la Chambre de commerce (entrée par le quai).

Ordre du jour : Désignation des candidats à l'élection du 14 courant.

L'ACADÉMIE ET MONSIEUR PERRAUD

Mgr Perraud, évêque d'Autun a définitivement décliné toute candidature à l'Académie française, et il a bien fait.

On sait que s'il avait été élu, il aurait été reçu par M. Renan. Il aurait été, dit-on, que cette situation ne lui rendit très difficile le discours qu'il aurait à faire, ce jour-là, en face de l'auteur de la *Vie de Jésus*.

Nous n'avons, certes, pas de peine à le croire et à notre humble avis, l'air pur et sain d'Autun lui sera beaucoup plus profitable, à tous les points de vue que celui de Paris.

DROME

Valence. — Aujourd'hui la police a arrêté: 1^o Les nommés Radis, 2^o Dumont, 3^o Eckert, pour s'être fait servir à boire et à manger chez madame Valette, rue Chaufoeur.

L'un d'eux est venu à la police déclarer qu'il ne pouvait payer et qu'il avait laissé ses deux camarades. La police s'y est transportée et les a immédiatement arrêtés.

BOURSE DE PARIS

Du 6 décembre 1881

3 0/0 Franc..	85 85	Union génér.	2655 ..
3 0/0 Amort.	88 40	Crédit de Fr.	922 ..
3 0/0 Id. n.	88 45	Foncière Lyon	571 ..
5 0/0 Franc.	115 65	Banque otto.	767 ..
5 0/0 Italien.	91 10	Banq. autric.	1210 ..
3 0/0 Esp. ex.	.. 47	Banq. hongr.	785 ..
5 0/0 Turc.	.. 47	Autrichien	717 ..
6 0/0 Egypt.	77 367	Lombard.	532 ..
B. de France	6175	Saragosse	566 ..
Crédit foncier	1835	Nord d'Esp.	635 ..
Crédit mobil.	760	Suez	2900 ..
Crédit lyonn.	920	Paris-L.M.	1777 ..
Mobilier esp.	845	Consolidés	3914/16

BOURSE DE LYON

Du 6 décembre 1881

3 0/0 Franc..	85 50	Nord d'Esp.
3 0/0 Amort.	Suez
3 0/0 1881 am.	Vil. Paris 69
5 0/0 Franc.	Vil. Paris 71	397 ..
5 0/0 Italien.	Rhône-et-L.
5 0/0 Turc.	Croix-Rous.
Dette turque.	14 85	Domb. S.-E.
Dette Egypt.	Gaz de Lyon	1230 ..
Mobilierfran.	Gaz S.-et-L.
Mobilier esp.	R. Terrance	500 ..
Crédit lyonn.	957 5/8	L'Horme	750 ..
Union génér.	L. Creuzot.	1635 ..
Foncière lvo.	Acier. Marin.
Banque otto.	767 50	Mines Loire.
Pays autrich.	1240	Montrambert	860 ..
P.-L.-M.	St-Etienne	245 ..
Chemins aut.	712 50	Rive-de-Gier	60 ..
Lombard.	333 75	Roche-Firm.	1405 ..
Saragosse	C ^{ie} Abattoirs
Transatlant.		

Variétés

Une conspiration

CHEZ MA TANTE

On s'est beaucoup occupé d'une proposition qui tend à changer de fond en comble le système actuel du mont-de-piété.

Détruire le mont-de-piété! voyez-vous, comme ils y vont les conférenciers... ma tante chérie, toute pleine des souvenirs de ma jeunesse...

Où si souvent j'ai vu ma montre en gage. Dans un grenier qu'on est mal à vingt ans...

Ma tante bien-aimée, qui me prêtait de l'argent sans l'envolopper de morale!... Détruire le mont-de-piété! Ah! mais j'ai voulu en avoir de suite le cœur net. J'ai été tout d'un trait pour voir un ami employé à l'économat...

Il n'était pas encore arrivé à son bureau... En l'attendant, je me suis jeté dans le grand fauteuil et, ma foi, comme le poêle ronflait, comme j'étais seul je me suis endormi.

Le théâtre représente le rayon d'un bureau de mont-de-piété

UNE MONTRE D'OR
Est-ce sot, je vous demande un peu, me mettre en gage pour payer un bottier... Suis-je malheureux d'être entre les mains d'un novice.

UNE BAGUE

Il n'y a pas longtemps que vous restez dans son gousset?

UNE MONTRE D'OR
Oh! non, Dieu merci! j'ai débuté chez un gandin qui a dévoré jusqu'à ma chaîne en cinq ans... Ah! les belles heures que j'ai marquées! Hélas! être échué aujourd'hui en prix de vertu à un grand nigaud qui ne me met que les dimanches.

LA BAGUE
Drôle de sort que le nôtre!... Ainsi, entre nous, je peux bien vous dire ça, j'ai été adroitement chipée, cette nuit, dans un cabinet, chez Brébant...

UN COLLIER
Bah! le passé n'est rien, mais l'avenir, que devient...

UN CURE-DENTS or et écaille
Le passé n'est rien!... Parlez pour vous qui respirez l'air de blanches épaules, le passé vous est doux.

LE COLLIER
Blanches! de cèruse...

LA BAGUE, au Collier
Ah! mais, je vous reconnais... c'est vous que j'accrochais cette nuit chez Brébant.

LE COLLIER
Eh bien! vous êtes gentille encore vous... vous avez tout abimé mon cliquet... Ma chère, nous servons à payer le billet de Madame.

LA MONTRE D'OR, maugréant
Tout le monde paie donc ses billets maintenant?

LE COLLIER
Oh! pas grand'chose, 50 francs.

LE CURE-DENTS, méprisant
Vous êtes donc en toc?

LE COLLIER ET LA BAGUE
Hélas!

UNE CHAÎNE, entrant
C'est affreux... c'est indigne... On aurait pu lui demander ma facture.

LE CURE-DENTS
Qu'est-ce que vous avez à faire ce tapage-là?

LA CHAÎNE
On m'a volée... on m'a volée à la queue de l'Ambigu. J'étais sur le ventre d'un gros marchand de vin qui faisait des calembours.

LE CURE-DENTS, avec mépris.
Et ça vous amusait, vous, d'entendre ça?

LA CHAÎNE
Ça m'amusait mieux que d'être dans la poche d'un filou.

LA MONTRE, reconnaissant la chaîne
Ciel!

LA CHAÎNE, de même.
Seigneur.

LA MONTRE
C'est elle!... Ah! mon cylindre va éclater.

LA CHAÎNE
C'est toi!... ma montre aimée...

LA MONTRE, avec émotion
Dans mes bras!

(Elles se jettent dans les anneaux l'une de l'autre)

LE CURE-DENTS
En voilà des manières — la faire à la d'Ennery ici!

LA CHAÎNE
Savez-vous que pendant cinq ans nous avons vécu maritalement ensemble.

LE CURE-DENTS
Qu'est-ce que cela nous fait.

LA MONTRE
Viens, ma chaîne, laissons ce matérialiste... Viens nous aimer à l'ombre des paquets de reconnaissances.

(Elles s'éloignent.)

UNE MONTRE D'ARGENT, entrant
Ah! hé! là les autas! ah! hé!

LE CURE-DENTS
Dites donc, jeune inconséquence, où croyez-vous donc entrer?... Moi, mes amis j'appartiens à un économistes, un

brochurier... trouvé par un garçon dans un restaurant, je suis ici depuis deux ans.

LA MONTRE D'ARGENT
Eh bien! quel que ça nous fait?

LE CURE-DENTS
Taisez-vous, jeune inconséquence... Mes enfants, je crois que nous ne sommes ici que pour des motifs de peu de valeur, j'ai un moyen de punir ceux qui nous y mettent... voulez-vous m'aider?

TOUS
Oui! oui!

LA MONTRE D'ARGENT.
Silence, tout le monde! Eh! les Garanties-cinq-ans... faisons notre mouvement... silence dans les boîtes!... La parole est à Cure-Dents.

TOUS
Ecoutons! écoutons!

LE CURE-DENTS
Mes amis, mes frères... que chacun de nous dise pour quel motif il est ici, et si sur six nous n'en trouvons pas un de sérieux... n'aidons plus au vice... choquons-nous, faisons tomber nos pierres, détruquons-nous, enfin, punissons par notre suicide les ingrats qui nous jettent sans cesse sur les planches humides du Mont-de-Piété.

TOUS.
Oui! lui! bravo!

LA MONTRE D'ARGENT.
Vive Cure-dents, le père du peuple!

LE CURE-DENTS.
Je commence: Volé par un garçon, mis ici pour me cacher, mon produit doit payer un dîner aux autres garçons ses complices... A toi.

(On entend un bruit de baisers.)

LA BAGUE
Ah! voyez comme se conduisent la chaîne et la montre. Qu'on les mette hors concours.

TOUS.
Oui!

LA CHAÎNE.
Rions d'eux, ô ma montre chérie! Viens dans mes anneaux.

LE COLLIER.
Moi, je suis ici pour offrir déjeuner à un jeune canotier.

LE CURE-DENTS
Deux! A toi.

UNE CROIX DE BRILLANTS
Moi, on m'a mise ici pour donner 100 francs à la mère Chose, qui doit nous faire trouver avec un Monsieur... que nous voulons connaître.

LE CURE-DENTS
Honte! trois! et toi.

UNE CHAÎNE DE FEMME
Moi, comme ma maîtresse ne me met pas tous les jours, son mari m'a enlevée afin de couvrir un déficit de baccarats.

LE CURE-DENTS
Oh! la société! Quatre, et toi.

LA MONTRE D'ARGENT
Moi, mon patron est ciseleur; il est en grève, et, c'est homme, comme ça l'embête de se promener, il est tout le temps chez le marchand de vin.

LE CURE-DENTS
C'est bien, et toi.

UN DICTIONNAIRE
Moi, mon maître ne pourra plus mettre l'orthographe... et pour 5 fr., la somme qu'il lui fallait pour aller au banquet du Bon Boche.

LE CURE-DENTS
Six!... Frères, il faut mourir!

UNE PETITE BOITE QUI ENTRE
Ouf.

LE CURE-DENTS
Voyons encore celui-là?

TOUS
Oui! oui!

LE CURE-DENTS
Quel motif l'amène en ces lieux?

L'ALLIANCE D'OR
Moi je suis le dernier bijou de la maison... Tout le linge est ici... On vou-

lait me garder toujours... Mais le petit est tombé malade, la mère n'a rien dit elle m'a mise ici et je vais servir à payer l'ordonnance!..

LA MONTRE D'ARGENT.
Enfoncé, papa Cure-Dents!

(Cris de joie.)
Un employé entre, m'éveille et dit: Monsieur vous attend.

BIBLIOGRAPHIE

En vente chez Derveaux, libraire-éditeur, 32, rue d'Angoulême et chez tous les libraires, **Histoire du socialisme** des temps les plus reculés jusqu'à nos jours par Benoit Malon, ex-député à l'Assemblée nationale en 1870, ex-membre de la commune en 1871.

Edition populaire illustrée avec primes, à 40 cent. et 50 cent. la série.

Belle édition illustrée de plus de 1,000 dessins et gravures entièrement inédits et de plus de 40 primes dues aux artistes et peintres les plus éminents, comme Edw. Ancourt, Vincent Oms, F. Biard, E. Vi-mont, J. Alby, A. Séon, R. Hinkley, Scaroni, Loiseau, Rousseau, Gelardi, C. Julien, Charlemagne, Clavier, Pasquin, E. Pichon, etc., etc., et gravés par Leray, Allot, Vilain, Magallan, Vimont, Paillard, Gillot, Leiman, Naudin, etc., etc.

L'Histoire du Socialisme formera environ 20 livraisons à 40 cent. ou 20 fr. l'ouvrage complet. Au lieu de 20 fr. l'abonnement sera que de 15 fr. pour les personnes qui souscrivent dès maintenant. Elles recevront, en outre, gratuitement, le nombre de livraisons qui dépasseront les 200 annoncées et auront droit à toutes les primes.

Pour souscrire et recevoir franco par série, envoyer un mandat-poste de la somme de quinze francs, à l'éditeur Derveaux, 32, rue d'Angoulême, à Paris. En vente également, chez le même éditeur et chez tous les dépositaires de *L'Histoire du Socialisme*: *Capital et Travail*, par Lassalle, première traduction française, par B. Malon, prix 2 fr. *La Quintessence du Socialisme*, par Schaeffle, traduction française, par B. Malon, prix 1 fr. *Le Parti ouvrier*, par B. Malon, prix 10 cent. Collection complète de la *Revue socialiste*; par B. Malon, prix 5 fr. au lieu de 10 fr. Collection complète du journal *l'Emancipation*, organe du parti ouvrier, par B. Malon, prix 1 fr. 20. *Socialisme utopique et Socialisme scientifique*, par Engels, prix 50 cent. *Le Nou-veau parti* (deuxième édition), par B. Malon, avec une préface de Jules Vallès, un fort volume in-18 Jésus, prix 1 fr. 50.

Tous ces ouvrages sont envoyés franco, contre mandats-poste à l'éditeur Derveaux.

BULLEIN OUVRIER

Chambre syndicale des cheveriers, maçon-niers et mégisiers de Lyon. — Mercredi, 7 courant, réunion générale privée, salle Célière, rue Sainte-Elisabeth, 408, à huit heures du soir.

LAFONS.

Aux ouvriers boulangers. — Tous les adhérents à la Chambre syndicale sont convoqués à une réunion générale qui aura lieu demain jeudi à 4 heures chez M. Dumas, rue Stella 12.

Tous les adhérents sont priés d'apporter leur livret et d'être exactement à l'heure indiquée ci-dessus.

Le Secrétaire, J. TRILLAT.

Charvonnage. — La chambre syndicale a l'honneur de prévenir ses adhérents qu'une réunion générale et privée aura lieu samedi 10 courant, chez M. Laverrière, rue de la Barre, 16, à huit heures très précises du soir, on percevra les cotisations, on recevra les nouveaux adhérents.

Ceux qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre, en trouveront à la porte.

Le secrétaire, Et. VAREL.

Chambre syndicale des mécaniciens et similaires. — Les anciens membres du bureau et les nouveaux syndiqués, nommés à la dernière réunion sont convoqués d'urgence pour le samedi 10 décembre, à huit heures du soir, au siège social, rue Grollée, n° 38.

Un des secrétaires, J.-P. PERMIN.

Ouvriers charpentiers. — Toute la corporation est invitée à une grande réunion publique, samedi 10 courant, à 8 heures du soir, salle Célière, rue Sainte-Elisabeth, 408.

Feuilleton du RÉVEIL LYONNAIS

69

PAS-DE-CHANCE

Histoire d'un Enfant perdu

(Suite)

Et moins d'une heure après, M. de Neuville, son piqueur et ses deux valets de chiens, apparurent, suivis de tout l'équipage, au milieu de la cour de la Bretaudière.

Le piqueur avait un énorme sanglier placé en travers de sa selle, devant lui.

M. de Neuville mit pied à terre, et le voyageur qui l'examinait, abrité par les persiennes de la salle basse, derrière lesquelles il s'était placé, put constater qu'il avait, lui aussi, considérablement vieilli.

A PROPOS DU CAFÉ

A NOS LECTRICES

Un conseil, par exception, facile à pratiquer

C'est toi, divin café, dont l'aimable liqueur sans altérer la tête, épanouit le cœur. A peine j'ai senti ta vapeur odorante, soudain, de ton climat la chaleur pénétrante Réveille tous mes sens sans trouble et sans cahos, Mes penses, plus nombreux, arrivent à grands flots Mon idée était triste, aride, dépourvue, Elle rit, elle sort richement habillée, Et je crois du génie éprouvant le réveil Boire dans chaque goutte un rayon de soleil.

DEILLE. A la lecture de ces admirables vers, il me semble, chères lectrices, voir vos narines se paliser de plaisir, votre langue et votre palais délicieusement s'humecter, vos lèvres roses s'arrondir en un cercle charmant pour aspirer à pleins poulmons le suave arôme qui réjouit le cœur du pauvre comme du riche et vient répandre dans toute notre économie une sensation de bien-être inappréciable. Car il n'y a pas à le nier, depuis que par la faute de notre première mère, le genre humain a été arraché aux délices du paradis terrestre, vous n'avez pas dégénéré; vous êtes gourmandes, de bonnes choses, s'entend. Êtes-vous cause si la nature vous a faites si frêles et si délicates? Êtes-vous cause si elle vous a rendus beaucoup plus sujettes que nous aux influences de température et d'alimentation? N'est-il donc pas tout simple que le goût et l'odorat se ressentent chez vous de la sensibilité exquise de vos organes et que ce qui est un défaut pour l'homme soit pour vous une qualité de plus ajoutée aux mille attraits à l'aide desquels vous savez si bien nous intéresser et nous plaire. Hélas, cette sensibilité qui vous fait ressembler à des fleurs que le moindre souffle fait pencher sur leur tige, de quels troubles dans les fonctions digestives, de quelles indispersions de toute sorte n'est-elle pas la cause? Une de ses conséquences les plus communes est de provoquer chez la jeune femme et surtout la jeune fille des grandes villes une perte quelquefois complète d'appétit, des tirail-

ments d'estomac, des vomissements, des maux de tête, des vertiges, des palpitations de cœur, enfin un allouissement général des forces physiques. Tous ces effets réunis proviennent d'une fluidité anormale du liquide sanguin et constituent ce que la science dans son langage imagé appelle la chloro-anémie. Pour prévenir et combattre cette maladie qui fait le désespoir de vos familles, il est une substance dont les vertus viennent puissamment aider à sa guérison. Cette substance se nomme le quinquina. Malheureusement, l'amertume qui la caractérise vient placer entre elle et le malade qui l'emploie un obstacle souvent infranchissable. Grâce aux recherches intelligentes d'un pharmacien de notre ville, cet obstacle aujourd'hui n'existe plus. En ajoutant au quinquina et à l'extrait de malt unis aux principes aromatiques du cacao, de la vanille et de l'écorce d'orange les propriétés de la graine merveilleuse dont l'infusion accélère le pouls, stimule le cerveau sans l'échauffer, facilite la digestion, diminue la transpiration et fortifie le système nerveux. M. Bertrand a fait du vin qui porte son nom une boisson que n'ont pas dédaignée les dieux de l'Olympe. Aussi, chères lectrices, au cas où les symptômes que je vous ai signalés plus haut se manifesteraient chez vous, ne saurais-je mieux faire que de vous conseiller le vin Bertrand comme le spécifique le meilleur que vous puissiez leur opposer.

SOCIÉTÉ STÉPHANOISE

DE DÉPÔTS ET DE COMPTES COURANTS ET DE CRÉDIT INDUSTRIEL

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 20 MILLIONS

St-Etienne, rue de Foy, 3

OPÉRATIONS DE LA SOCIÉTÉ

Ouvertures de comptes de chèques à disposition. — Délivrance de bons à échéance fixe. — Ouvertures de comptes courants. — Paiement et encaissement des effets de commerce. — Délivrance de lettres de crédit. — Avances sur titres. — Dépôts de titres, encaissement de coupons, versements sur appel de fonds, souscriptions.

Ordres de Bourse.

Service spécial pour la Caisse de Reports.

AU REMONTOIR

Horlogerie de Confiance

Aug. DESPORTES

14, Quai de Vaise, Lyon

nettoyage de montre..... 2 fr. 50

Grand ressort de Genève..... 3 fr.

Réveil, depuis..... 6 fr. 50

Montres à cylindre, argent depuis 25 fr.

Tout est garanti

Huitième Année

LE COURRIER DU COMMERCE

Journal des Halles & Marchés

Donnant le cours des Grains, Farines, Vins, Spiritueux, Sucres, Cafés, Huiles et Produits divers.

Nous attirons tout particulièrement l'attention des Marchands de Grains, Farines, Meuniers, Grainetiers, Boulangers et Epiciers, sur

LE COURRIER DU COMMERCE

Paraissant à Lyon

Le Jeudi et le Dimanche

Il donne le cours exact des Blés, Farines et autres céréales de tous les pays.

Il possède de nombreux correspondants dans tous les principaux centres de production de France et de l'Étranger, dont il publie dans chacun de ses numéros un compte-rendu.

Toutes les Informations du Courrier du Commerce sont puisées aux meilleures sources et présentées avec la plus scrupuleuse impartialité.

On s'abonne en adressant un mandat-poste de 15 francs, à M. A. GODARD, propriétaire-gérant, Rue de Bonnel, 2, angle du Quai de la Guillotière, Lyon.

L'AKHBAR

Journal le plus ancien et le mieux informé des journaux algériens

Bureaux : Place du Gouvernement, à Alger

ABONNEMENTS : France. — Trois mois, 12 fr.; Six mois, 23 fr. Étranger. — Trois mois, 14 fr.; Six mois, 25 fr. On s'abonne chez tous les libraires et dans tous les bureaux de poste.

ABONNEMENTS :

France. — Trois mois, 12 fr.; Six mois, 23 fr. Étranger. — Trois mois, 14 fr.; Six mois, 25 fr.

On s'abonne chez tous les libraires et dans tous les bureaux de poste.

ABONNEMENTS :

France. — Trois mois, 12 fr.; Six mois, 23 fr. Étranger. — Trois mois, 14 fr.; Six mois, 25 fr.

On s'abonne chez tous les libraires et dans tous les bureaux de poste.

ABONNEMENTS :

France. — Trois mois, 12 fr.; Six mois, 23 fr. Étranger. — Trois mois, 14 fr.; Six mois, 25 fr.

On s'abonne chez tous les libraires et dans tous les bureaux de poste.

ABONNEMENTS :

France. — Trois mois, 12 fr.; Six mois, 23 fr. Étranger. — Trois mois, 14 fr.; Six mois, 25 fr.

On s'abonne chez tous les libraires et dans tous les bureaux de poste.

ABONNEMENTS :

France. — Trois mois, 12 fr.; Six mois, 23 fr. Étranger. — Trois mois, 14 fr.; Six mois, 25 fr.

On s'abonne chez tous les libraires et dans tous les bureaux de poste.

ABONNEMENTS :

France. — Trois mois, 12 fr.; Six mois, 23 fr. Étranger. — Trois mois, 14 fr.; Six mois, 25 fr.

On s'abonne chez tous les libraires et dans tous les bureaux de poste.

AVIS AU PUBLIC

Le succès toujours grandissant du Vin Bertrand et du Sauveur des Enfants, obligent l'inventeur de ces précieux remèdes à choisir un local plus propre à leur exploitation et surtout plus accessible au public, la Pharmacie Bertrand, actuellement 42, rue Confort, sera transférée fin janvier prochain, place de la République, 55, angle de la rue Stella.

On trouvera dans cette officine les médicaments anglais et italiens les plus employés, en même temps que tous les articles accessoires à la pharmacie, la médecine et la chirurgie.

Guérison sûre, sans aucun remède par les bandages perfectionnés de Laurent PUY, bandagiste, rue de la Barre, 5, Lyon.

HERNIES

Guérison sûre, sans aucun remède par les bandages perfectionnés de Laurent PUY, bandagiste, rue de la Barre, 5, Lyon.

HERNIES

Guérison sûre, sans aucun remède par les bandages perfectionnés de Laurent PUY, bandagiste, rue de la Barre, 5, Lyon.

HERNIES

Guérison sûre, sans aucun remède par les bandages perfectionnés de Laurent PUY, bandagiste, rue de la Barre, 5, Lyon.

HERNIES

Guérison sûre, sans aucun remède par les bandages perfectionnés de Laurent PUY, bandagiste, rue de la Barre, 5, Lyon.

HERNIES

Guérison sûre, sans aucun remède par les bandages perfectionnés de Laurent PUY, bandagiste, rue de la Barre, 5, Lyon.

HERNIES

Guérison sûre, sans aucun remède par les bandages perfectionnés de Laurent PUY, bandagiste, rue de la Barre, 5, Lyon.

HERNIES

Guérison sûre, sans aucun remède par les bandages perfectionnés de Laurent PUY, bandagiste, rue de la Barre, 5, Lyon.

HERNIES

Guérison sûre, sans aucun remède par les bandages perfectionnés de Laurent PUY, bandagiste, rue de la Barre, 5, Lyon.

HERNIES

Guérison sûre, sans aucun remède par les bandages perfectionnés de Laurent PUY, bandagiste, rue de la Barre, 5, Lyon.

MÉDECINE

Maladies de la gorge, de la voix et de la bouche, par les traitements mercuriels et l'usage des Pastilles de Dethan, au sel de Berthollet. — La Boîte : 2 fr. 50.

Maladies de l'estomac et des intestins, digestions pénibles, manque d'appétit, aigreurs, renvois, vomissements, diarrhées, etc. — Faire usage des Pastilles de Dethan, au sel de Berthollet. — La Boîte : 2 fr. 50.

Maladies de l'estomac et des intestins, digestions pénibles, manque d'appétit, aigreurs, renvois, vomissements, diarrhées, etc. — Faire usage des Pastilles de Dethan, au sel de Berthollet. — La Boîte : 2 fr. 50.

Maladies de l'estomac et des intestins, digestions pénibles, manque d'appétit, aigreurs, renvois, vomissements, diarrhées, etc. — Faire usage des Pastilles de Dethan, au sel de Berthollet. — La Boîte : 2 fr. 50.

Maladies de l'estomac et des intestins, digestions pénibles, manque d'appétit, aigreurs, renvois, vomissements, diarrhées, etc. — Faire usage des Pastilles de Dethan, au sel de Berthollet. — La Boîte : 2 fr. 50.

Maladies de l'estomac et des intestins, digestions pénibles, manque d'appétit, aigreurs, renvois, vomissements, diarrhées, etc. — Faire usage des Pastilles de Dethan, au sel de Berthollet. — La Boîte : 2 fr. 50.

Maladies de l'estomac et des intestins, digestions pénibles, manque d'appétit, aigreurs, renvois, vomissements, diarrhées, etc. — Faire usage des Pastilles de Dethan, au sel de Berthollet. — La Boîte : 2 fr. 50.

Maladies de l'estomac et des intestins, digestions pénibles, manque d'appétit, aigreurs, renvois, vomissements, diarrhées, etc. — Faire usage des Pastilles de Dethan, au sel de Berthollet. — La Boîte : 2 fr. 50.

Maladies de l'estomac et des intestins, digestions pénibles, manque d'appétit, aigreurs, renvois, vomissements, diarrhées, etc. — Faire usage des Pastilles de Dethan, au sel de Berthollet. — La Boîte : 2 fr. 50.

Maladies de l'estomac et des intestins, digestions pénibles, manque d'appétit, aigreurs, renvois, vomissements, diarrhées, etc. — Faire usage des Pastilles de Dethan, au sel de Berthollet. — La Boîte : 2 fr. 50.

Maladies de l'estomac et des intestins, digestions pénibles, manque d'appétit, aigreurs, renvois, vomissements, diarrhées, etc. — Faire usage des Pastilles de Dethan, au sel de Berthollet. — La Boîte : 2 fr. 50.

Maladies de l'estomac et des intestins, digestions pénibles, manque d'appétit, aigreurs, renvois, vomissements, diarrhées, etc. — Faire usage des Pastilles de Dethan, au sel de Berthollet. — La Boîte : 2 fr. 50.

Maladies de l'estomac et des intestins, digestions pénibles, manque d'appétit, aigreurs, renvois, vomissements, diarrhées, etc. — Faire usage des Pastilles de Dethan, au sel de Berthollet. — La Boîte : 2 fr. 50.

Maladies de l'estomac et des intestins, digestions pénibles, manque d'appétit, aigreurs, renvois, vomissements, diarrhées, etc. — Faire usage des Pastilles de Dethan, au sel de Berthollet. — La Boîte : 2 fr. 50.

Maladies de l'estomac et des intestins, digestions pénibles, manque d'appétit, aigreurs, renvois, vomissements, diarrhées, etc. — Faire usage des Pastilles de Dethan, au sel de Berthollet. — La Boîte : 2 fr. 50.

Maladies de l'estomac et des intestins, digestions pénibles, manque d'appétit, aigreurs, renvois, vomissements, diarrhées, etc. — Faire usage des Pastilles de Dethan, au sel de Berthollet. — La Boîte : 2 fr. 50.

Maladies de l'estomac et des intestins, digestions pénibles, manque d'appétit, aigreurs, renvois, vomissements, diarrhées, etc. — Faire usage des Pastilles de Dethan, au sel de Berthollet. — La Boîte : 2 fr. 50.

Maladies de l'estomac et des intestins, digestions pénibles, manque d'appétit, aigreurs, renvois, vomissements, diarrhées, etc. — Faire usage des Pastilles de Dethan, au sel de Berthollet. — La Boîte : 2 fr. 50.

Maladies de l'estomac et des intestins, digestions pénibles, manque d'appétit, aigreurs, renvois, vomissements, diarrhées, etc. — Faire usage des Pastilles de Dethan, au sel de Berthollet. — La Boîte : 2 fr. 50.

Maladies de l'estomac et des intestins, digestions pénibles, manque d'appétit, aigreurs, renvois, vomissements, diarrhées, etc. — Faire usage des Pastilles de Dethan, au sel de Berthollet. — La Boîte : 2 fr. 50.

Maladies de l'estomac et des intestins, digestions pénibles, manque d'appétit, aigreurs, renvois, vomissements, diarrhées, etc. — Faire usage des Pastilles de Dethan, au sel de Berthollet. — La Boîte : 2 fr. 50.

DEMANDEZ dans les dépôts de la Société des LAITIERES DU RHONE les heures tant appréciées des gourmets et amateurs de beurre de table. Marque des Laitières du Rhône. Beurre extra-fin, genre Isigny, le kil. 5 fr. Beurre fin de table..... 3 50 Qualités estampillées

ÉTRENNES

A l'occasion du Premier de l'An, M. Antoine DESVIGNES, propriétaire des Magasins d'Horlogerie et de Bijouterie A la Poulie aux Grands Cours de Broches, 45, met en vente, à des prix inconnus jusqu'à ce jour, un choix considérable de Montres, Remontoirs, Pendules, Réveils-Matin, Chaines, Bagues, Bracelets, Objets d'art, etc., etc. Ces prix ne seront maintenus que jusqu'au 31 décembre 1881.

Timbre-Caoutchouc

ANCIENNE MAISON LEFÈVRE 144, Boulevard de la Croix-Rousse, 144 C. THIVOLLET Successeur Lyon - 87, Cours de la Liberté - Lyon

LEÇONS

d'Italian, d'Allemand, et d'Espagnol. Prix modérés. — S'adresser à l'Agence Fournier, rue Confort, n° 14, sous le n° 1246.

PILULES DE FAMILLE

purgatives, dépuratives, antibilieuses, antiaigreurs, et décongestionnantes. Purgatif sans rival, à l'usage de deux en mangeant. Prix : 3 fr. et 2 fr. — Pharmacie Barraja, cours Lafayette, 115, Lyon.

INJECTION BARRAJA

vraie infallible. Seule et unique au monde guérissant les maladies secrètes les plus invétérées. — Prix, 4 fr. Cours Lafayette, 115, Lyon.

Eau hygiénique des Bébés

Toilette suave, force des reins, préservatif destructeur des rouleurs, boutons, odeurs aigres du linge. Économie de santé, façon pour un mois, toilette, 4 fr. — Lyon : Reynon, coiffeur, rue Gasparin, 42; Pharm. des Terreaux. Roanne : Gerbay, St-Etienne : Philippin, rue de la Loire, 2. Grenoble : Chatrouse. — Mêmes pharmacies, Mixture universelle, pour ramener, faciliter, régulariser les époques de la femme et en calmer les maux, le façon, 3 fr.

GUÉRISON RADICALE

et en peu de jours des maladies récentes ou anciennes par les CAPSULES QUET. Traitement facile à suivre en secret, même en voyage. INJECTION QUET hygiénique, préservatrice et infallible dans les cas anciens. S'adresser, à Lyon, à la pharmacie de Ph. QUET, rue de la Préfecture, 5. Dépôt à St-Etienne pharm. DIDIER, rue de la République, 5.

The Premier

Nouveau tri-cyde anglais à doubles roues motrices, frottements à balles doubles, montage tubulaire. Seul dépositaire pour la France : Viennet, place des Jacobins, 9, entresol, LYON

L'IMPUISSANCE

est guérie n'importe l'âge. Écrire au Dr. Égyptien E. St-Charles à Genève. Affr. 25 c. joindre timbre pour réponse.

L'ANÉMIE

L'anémie, sous ses diverses formes, est, de nos jours, l'une des affections qui préoccupent le plus le médecin; elle est la cause médiate ou immédiate, de la plupart des maladies, des troubles fonctionnels, des maladies si nombreuses pour lesquelles l'homme de l'art est journellement consulté. Considérée en elle-même, l'anémie n'est pas autre chose qu'une diminution proportionnelle, plus ou moins importante, des globules rouges du sang, lesquelles globules sont précisément l'élément vivifiant de ce fluide; en sorte que la quantité d'eau augmente dans le sang à mesure que les globules rouges y diminuent, et que le liquide réparateur, perdant toute aptitude pour sa fonction, ne porte plus dans les organes qu'une lymphie stérile, au lieu des principes vivifiants qui doivent leur donner la vitalité. Il résulte des travaux des docteurs Andral et Gavarret, qu'une faible diminution des globules rouges du sang n'est pas compatible avec l'état de santé, et qu'il constate bien n'y a pas encore de maladie proprement dite, mais une prédisposition à l'influence de toutes les causes morbides extérieures qui nous environnent sans cesse. C'est ainsi que la phthisie la plus souvent pour cause originelle un état anémique plus ou moins marqué, auquel on a d'abord prêté d'autant moins d'attention qu'il s'est lié à une période pendant laquelle une certaine dépression des forces s'observe sans causer d'étonnement, la période de la croissance. Il est d'ailleurs d'autant plus difficile, pendant cette période, de constater l'anémie (elle existe le plus ordinairement), qu'elle n'est pas un obstacle à la croissance, l'enfant grandit, se développe d'une manière en apparence normale, et les maux, l'abattement, la prostration qu'il éprouve peuvent trouver leur explication suffisante soit dans l'application et l'assiduité aux études qu'il poursuit d'ordinaire à cet âge. Mais si la croissance s'effectue, les organes se développent à la façon de ces plantes étioilées qui, sous un épais ombrage impénétrable aux rayons du soleil, se sont élevées sans prendre ni forces ni consistances, et dépriment bientôt au moment où elles devraient se couvrir de fleurs et de fruits. On reconnaît généralement l'anémie à la pâleur des téguments, à la décoloration des lèvres et des ongles, l'essoufflement, aux névralgies de la tête et de la poitrine, à la dyspepsie, au manque d'appétit, aux palpitations, à la syncope et au bruit du souffle des vaisseaux du cou; mais souvent tous ces indices manquent, et alors la maladie est d'autant plus dangereuse qu'elle fait à l'état latent de rapides progrès, jusqu'à devenir promptement incurable. Elle entraîne de la langueur et de la faiblesse musculaire, l'insipidité aux travaux de l'esprit, la perte du sommeil, une diminution notable de la mémoire, des rêves, des cauchemars, du délire et de l'hallucination. Elle précède et accompagne la chorée ou danse de St-Guy, l'hystérie, la plupart des névroses, et surtout le choléra. Chez un grand nombre d'enfants et de jeunes personnes, mêmes adultes de constitution délicate, elle provoque une toux opiniâtre qui est causée, non par une phlogose des muqueuses de l'appareil respiratoire, mais par une débilité de ces organes résultant d'un appauvrissement du sang; aussi cette toux résiste-t-elle aux meilleurs pectoraux. Si l'anémie affecte plus particulièrement les enfants et les jeunes personnes, aucun âge n'est à l'abri de son atteinte: les adolescents les adultes, les convalescents, les vieillards y sont sujets; aussi est-ce rendre service à tous que de signaler une préparation d'une efficacité vraiment remarquable, l'Élixir anti-anémique de St-Antoine. C'est le réparateur par excellence: il régénère le sang, développe les globules rouges, normalise les forces assimilatrices et donne à tout l'organisme la résistance vitale, grâce à laquelle il peut échapper aux influences morbides extérieures. Particulièrement recommandé aux jeunes filles, il favorise chez elle le travail de la nature et fait disparaître tous les maux d'une période ordinairement pénible; il supprime toute propension à la chlorose et fait circuler dans les veines un sang riche et vermeil. Les jeunes femmes trouvent dans cet Élixir un puissant cordial, qui facilite singulièrement leur nouvel état. Un peu plus tard, il sera pour elles un utile adjuvant de la grossesse, puisqu'il fournit directement la substance nécessaire au développement de l'enfant dans le sein de sa mère, en même temps qu'il répare chez celle-ci la fatigue de la gestation, et qu'il s'oppose aux troubles de la digestion si fréquents pendant cet état. Pendant l'allaitement, il infuse dans le lait le principe d'une alimentation généreuse et abondante, par cela même qu'il purifie et enrichit le sang de la mère. Les convalescents, quelle que soit d'ailleurs la vigueur antérieure de leur constitution, y trouvent un bienfait auxiliaire, à l'aide duquel ils réparent promptement les pertes de substances et d'énergie vitale subies par le fait de la maladie; il rend aux vieillards un service du même genre, et entretient chez eux la vigueur de l'âge mûr. Chez les femmes parvenues à l'âge critique, il supprime tous les maux qui sont le cortège habituel de cette difficile et dangereuse période, pendant laquelle il est essentiel de conserver au sang sa richesse normale, et à toute l'économie une grande énergie vitale. Chez tous, l'Élixir anti-anémique fait disparaître les troubles intestinaux, la constipation, les irritations d'entrailles, l'obésité, le lymphatisme, la toux provoquée par un appauvrissement du sang, etc. Par son action tonique, il est un précieux fébrifuge et un puissant préservatif en temps d'épidémie. Dr. T. A.

DÉPÔT PRINCIPAL: à la Pharmacie rue Dubois, 3, LYON

ET DANS TOUTES LES BONNES PHARMACIES

INJECTION ROUX

GUÉRIT en 3 JOURS, pharmacie ROUX, 141, rue Montmartre, Paris. Dépôt à Lyon, ph^{ie} BERTRAND, place Bellecour, 21. Fl. 3 fr.

LISEZ LE GUIDE FINANCIER

Cote libre et indépendante du marché en Banque (valeurs non cotées) paraît le jeudi, adressé gratuitement à toute personne qui en fait la demande, 40, rue Drouot, Paris.

AGENCE DE PUBLICITÉ V^{OR} FOURNIER

SUCCURSALE SAINT-ETIENNE 6, rue Ste-Catherine

CORRESPONDANT DE L'AGENCE HAVAS

LYON - 14, Rue Confort - LYON

SUCCURSALE GRENOBLE Passage Teissière

Les Annonces & Réclames des Journaux ci-dessous sont reçues exclusivement à l'Agence

Lyon : Progrès - Salut public - Courrier - Décentralisation - Petit Lyonnais - Lyon-Républicain - Nouvelliste - République du Rhône - Réveil Lyonnais - Renaissance - Eclair - Moniteur des soies - Bulletin du Moniteur des Soies - Courrier du Commerce - Echo viticole - Lyon horticoles - Gazette agricole - Monde agricole - Journal de Médecine vétérinaire et de Zootechnie - Construction lyonnaise.

Saint-Etienne : Mémorial de la Loire. - Moniteur de la Loire. - Journal de Saint-Etienne. - Le Petit Stéphanois.

Roanne : Avenir roannais.

Grenoble : Impartial des Alpes. - Courrier du Dauphiné. - Petit Dauphinois.

Vienne : Journal de Vienne.

Bourgoin : Indicateur.

Alleverd : Gazette d'Alleverd.

Mâcon : Journal de Saône-et-Loire.

Chalon-sur-Saône : Courrier de Saône-et-Loire. - Progrès de Saône-et-Loire.

Tournus : Journal de Tournus.

Bourg : Progrès de l'Ain. - Courrier de l'Ain. - Journal de l'Ain.

Trevoux : Journal.

Nantua : Abeille.

Sont reçues aux mêmes Bureaux les Annonces pour tous les Journaux français et étrangers

Agent exclusif des principaux journaux suisses pour le Centre, l'Est et le Midi de la France

L'AVENIR DES FAMILLES

Société mutuelle d'Assurances pour la reconstitution des Capitaux

Siège Social: Rue de la République, 61 - LYON

LISTE DES CENT NUMÉROS ayant droit au remboursement de Cent francs par suite de la répartition du 14 octobre 1881, faite en présence des intéressés.

5	15.065	30.125	45.185	60.245
758	15.818	30.878	45.938	60.998
1.511	16.571	31.631	46.691	61.751
2.264	17.324	32.384	47.444	62.504
3.017	18.077	33.137	48.197	63.257
3.770	18.830	33.890	48.950	64.010
4.523	19.583	34.643	49.703	64.763
5.276	20.336	35.396	50.456	65.516
6.029	21.089	36.149	51.209	66.269
6.782	21.842	36.902	51.962	67.022
7.535	22.595	37.655	52.715	67.775
8.288	23.348	38.408	53.468	68.528
9.041	24.101	39.161	54.221	69.281
9.794	24.854	39.914	54.974	70.034
10.547	25.607	40.667	55.727	70.787
11.300	26.360	41.420	56.480	71.540
12.053	27.113	42.173	57.233	72.293
12.806	27.866	42.926	57.986	73.046
13.559	28.619	43.679	58.739	73.799
14.312	29.372	44.432	59.492	74.552

Toutes les sommes versées à la Société à titre de primes sont remboursées au moins vingt fois aux souscripteurs.

A la répartition ci-dessus plusieurs porteurs de Polices qui n'avaient encore versé qu'une seule prime de un franc ont eu la chance de recevoir cent francs plus neuf cents francs de titres libérés.

Les répartitions ont lieu tous les trois mois